

A hand is shown holding a yellow sign with black text. The background of the entire image is a black and white photograph of several fingerprints pressed into a light-colored surface. The text on the sign is in a bold, white, sans-serif font.

WHOSE SECURITY?

OUR SECURITY!

POPULAR FORUM

4-6 FEBRUARY 2011

**PEOPLE'S
COMMISSION
NETWORK**

**Concordia University
Hall Building
1455 Maisonneuve, West**

**COUNTERING
THE NATIONAL
SECURITY
AGENDA**



The **People's Commission Network** is a Montreal network monitoring and opposing the "national security agenda". The network is a space for individuals and groups who face oppression in the name of "national security" - such as indigenous people, migrants, racialized communities, radical groups, social justice organizations, labour unions - and their allies, to form alliances, share information, and coordinate strategies to defend their full rights and dignity.

The People's Commission Network is a working group of QPIRG Concordia.

www.peoplescommission.org

commissionpopulaire@gmail.com

ACCESSIBILITY POLICY & COMMITMENT

The "Whose Security? Our Security! Countering the National Security Agenda" forum will be taking place at Concordia University.

The People's Commission Network actively strives to create an accessible event. We aim to avoid replicating the barriers in society that exclude and marginalize people. Consistent with our principles, we have organized the Forum in a way which attempts to challenge exclusions deriving from the main forms of social oppression.

Concretely, our current measures to create an accessible event include:

- providing free childcare;
- making the event safe for and welcoming to children and their parents;
- providing translation between English and French;
- free admission;
- ensuring that the meal space, as well as the rooms in which the panels, plenaries, and majority of the workshops will take place are accessible to wheel-chairs, strollers and to people with limited mobility, even on higher floors;
- guaranteeing that vegetarian food will be offered and that all dishes containing nuts will be clearly identified;
- a policy of zero tolerance for racist, sexist, homophobic and other oppressive behaviors;
- and, attempting to accommodate specific requests relating to access communicated in advance.

Where access depends on the behavior of other participants, we will take steps to communicate and enforce access guidelines, and ask that Forum participants do the same. A team of resource people will also be available at the Forum site in order to make the accessibility guidelines known and to intervene in difficult situations.

Media Policy: Only pre-authorized community media will be permitted to film, take photographs, and make recordings during the Forum. In addition, these journalists will only have access to panels, and not to working groups. All those who do not want to be filmed or photographed will have the opportunity to make this known at the start of each panel.

All of our attempts to equalize access are made within the limits of current resources and therefore may not be perfect. However, we welcome suggestions for improvement and will do our best to implement these.

FINDING YOUR WAY AROUND

All events will take place at Concordia University Hall Building, Guy-Concordia metro, on the corner of de Maisonneuve Blvd and Mackay Street, Montreal.

- **H-110 & 7th floor, Hall Bldg.**
1455 de Maisonneuve W.
- **2110 Centre**
2110 Mackay St.

CHILDCARE

Friday :
7pm to 9pm
2110 Centre,
2110 Mackay St

Saturday & Sunday:
10am to 5:30pm
H-760 (7th floor),
Hall Building,
1455 de Maisonneuve W.



SPONSORED BY:



People's Commission Network Forum

Whose security? Our Security!

Countering the National Security Agenda

4-6 February 2011, Concordia University, Montreal

FRIDAY	7pm to 9pm	H-110 (Hall Building)	PANEL: Historical perspectives on National Security: De-legitimization of Dissent and Marginalization of Communities	
SATURDAY	10am to 12	H767 (Hall Building)	PANEL: CSIS – Who needs them?	
	12 to 1pm	7th floor, Hall Building	LUNCH	
	1pm to 3pm	H767 (Hall Building)	PANEL: Virtual 'walking tour' of Montreal's Security Industrial Complex	
	3pm to 3:30	BREAK		
	3:30 to 5:30	WORKSHOP: Towards a People's History Collective in Montreal? H762 (Hall Building)	WORKSHOP: CSIS Watch H763 (Hall Building)	WORKSHOP: Mapping Montreal's (in)Security Industrial Complex H767 (Hall Building)
SUNDAY	10am to 12	H767 (Hall Building)	PANEL: Immigration Security Measures: Evaluating our Struggles	
	12 to 1pm	7th floor, Hall Building	LUNCH	
	1pm to 3pm	H767 (Hall Building)	PANEL: Canada's terrorist lists, a mechanism of social and political control	
	3pm to 3:30	BREAK		
	3:30 to 5:30	WORKSHOP: Media Fightback on Immigration Security Measures H763 (Hall Building)	WORKSHOP: Campaign against Canada's terrorist list H762 (Hall Building)	
	6pm to 8pm	7th floor, Hall Building	DINNER IN SOLIDARITY WITH MOHAMED HARKAT	

DINNER IN SOLIDARITY WITH Mohamed Harkat

Sunday, February 6th, 6pm to 8pm
Concordia University, Hall Building, 7th floor
1455 de Maisonneuve West, Montreal

The forum will close with a solidarity dinner with Mohamed and Sophie Harkat. The Harkats' eight year struggle for justice against a security certificate entered a new and critical phase in December 2010, when the Federal Court – in a shocking display of complacency towards CSIS misconduct and biased perspective – issued a ruling against Mohamed. Other conference speakers will be present to express support for Mohamed's struggle and the importance of standing together against the injustice represented by the security certificate regime. Several speakers will give updates on the other security certificate cases.

Join us for a delicious, free meal and warm atmosphere of solidarity! Food prepared by the Centre communautaire des punjabis du Québec and MSA Concordia.

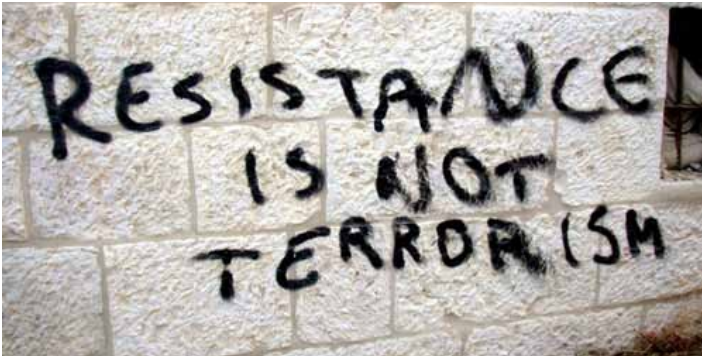


SIGN STATEMENT against security certificates: www.harkatstatement.com

PANELS & WORKSHOPS

History Working Group

The last decade was marked by a trend towards expanding government powers of surveillance, arrest and control of movement in the name of national security and the war against terror. This is happening in the context of wholesale neo-liberalisation across the globe, with states and governments serving the interests of corporations whose only ethic is turning over huge profits. Informed and articulate opposition, dissent and resistance is not tolerated – it is undermined, crushed and marginalized. A host of repressive measures, new surveillance technologies and increased powers of police, intelligence and border agencies have allowed Canadian authorities to more easily control, intimidate, label and criminalize social movements and expressions of international solidarity - as well as communities, organizations and individuals associated with them. The recent \$1 billion “security operations” around the G20 summit show-cased some of these developments, while recalling past events such as the use of the War Measures Act in the 70s and the deployment of the military in Oka in the 90s.



Fear and racist stereotypes have been evoked to justify the violence of torture, occupation, capitalism and war and effectively contain opposition and meaningful political debate. While the national security agenda marginalizes entire communities, creating scapegoats and silencing resistance, legalistic debates over human rights vs national security obscure the underlying struggles over power, privilege and the control of identities, bodies, land and resources.

The People's Commission Network is hosting this popular forum to mobilize our networks to collectively address the growing threat of the national security agenda. Through a process of consultation initiated in March 2010, five themes were short-listed for action and debate and working groups struck on each of these themes. The five working groups have developed content for the conference and will propose plans of action for the months following the conference.

In responding to the current realities of repression in the name of national security, it's important to have an understanding of previous grassroots responses to national security repression. The history working group will provide historical perspective on national security in both Canada and Quebec. We will explore the history of the criminalization and repression of dissent - right up to the introduction in 2001 of the Anti-Terrorist Act and present day defunding of NGOs critical of government policy - and in doing so dispel the myth of a humanitarian Canada. We will particularly emphasize Indigenous sovereignty movements and the historical targeting of anti-colonial organizing in Canada, including its impact on social movements outside Canada. Overall, this working group will provide a grounding for the other themes that will be explored during the forum.

PANEL: Historical perspectives on National Security: Delegitimization of Dissent and Marginalization of Communities

Friday, February 4th, 7 to 9pm

Hall Building, 1455 de Maisonneuve W., H-110

The history of criminalization of dissent and national security in Canada. The presentations will be oriented around four main themes (colonial control; “moral scares” and state/media-induced panics; internment, borders, and social control; and Quebec resistance and repression).

Speakers:

- **Marc-André Cyr**, political science student
- **Ellen Gabriel**, activist from the community of Kanehsatake
- **Ian Mackay**, Professor of Canadian history, Queen's University
- **Mona Oikawa**, Associate Professor in the Race, Ethnicity and Indigeneity Program, York University

Facilitated by **Fred Burrill**, activist and historian, and **Helen Hudson**, political prisoner solidarity organizer.

WORKSHOP: Towards a People's History Collective in Montreal?

Saturday, February 5th, 3:30 to 5:30pm

Hall Building, 1455 de Maisonneuve W., H-762

Space to launch a discussion and the concrete beginnings of a new “People's History Collective” that can ground our movements and resistance in historical knowledge of popular struggle against the national security regime and other forms of oppression.

CSIS Watch Working Group

The CSIS Watch working group aims to expose and oppose the Canadian Security Intelligence Service (CSIS). We will examine CSIS' powers, its mandate, its many abuses (such as its role in subcontracting torture and use of intelligence derived under torture), the role it plays in gathering information for other intelligence agencies, as well as the political and economic interests that CSIS serves (including those of other states). Importantly, we will examine the ways in which movements can effectively maintain solidarity and unity in the face of CSIS targeting, specifically by effective non-cooperation with CSIS and other state agencies. This working group will emphasize how CSIS engages in racial profiling and attempts to chill dissent, particularly by youth. We will discuss ways in which we can effectively inform communities and individuals to deal with CSIS harassment, and challenge its impunity, as part of ongoing organizing efforts for social justice.

PANEL: CSIS – Who needs them?

Saturday, February 5th, 10am to 12pm

Hall Building, 1455 de Maisonneuve W., H-767

Panel will provide some context and history of national security work by the RCMP that is continued by CSIS, as well as the conditions in which CSIS was formed, including the legitimization crisis faced by the RCMP over its “dirty tricks” against the Québec independence movement and the left. It will also provide first-hand accounts of targeting by CSIS. By asking the question of whose security they serve, the panel aims to throw into question the very existence of national security agencies like CSIS.

Speakers:

- **Gary Kinsman**, co-author of *The Canadian War on Queers: National Security as Sexual Regulation* and editor of *Whose National Security?*
- **Yavar Hameed**, involved in advising Muslims and Arabs in context of CSIS investigations since 2001; currently counsel for Mohammad Mahjoub.
- **Marie-Ève Sauvé**, active in *Tadamon!* and the *Convergence against Anti-Capitalist Struggles (la CLAC)*; “preventively” arrested before G20 protests in Toronto in June 2010.
- **Clifton Arihwakehte Nicholas**, community activist and journalist from Kanehsatake.

Facilitated by Tatiana Gomez, community-based lawyer.

WORKSHOP: CSIS Watch

Saturday, February 5th, 3:30pm to 5:30pm

Hall Building, 1455 de Maisonneuve W., H-763

CSIS Watch has functioned as a loose collective for over a year. The group will summarize its achievements over the past months and propose a plan of action for the coming months. The workshop will include a brainstorm on strategy and action for CSIS Watch in Montreal.

Working Group on the Security Industrial Complex

\$1 billion was spent on “security operations” around the G20 summit in Toronto. In fact, the national security agenda has developed its own economic momentum with the enormous growth of the “security” industry. The military-industrial complex has branched out into the security, surveillance, and interrogation sector, which profits from and feeds the “war on terror”, in which political dissent is increasingly labelled “terrorism.” As a sign of this trend, in the past decade, the Canadian arms producers’ association was renamed the “Canadian Association of Defence and Security Industries” (CADSI). We will map the presence of several of these companies in Montreal and consider the role they play in repression in Canada and elsewhere. We will highlight the linkages between government agencies and private corporations and the often blurred boundaries between military, police, and civilian uses of technologies and people.

PANEL: Virtual ‘walking tour’ of Montreal’s (in)Security Industrial Complex

Saturday, February 5th, 1pm to 3pm

Hall Building, 1455 de Maisonneuve W., H-767

Virtual walking tour (a power-point presentation) will “take” participants to sites in Montreal where technologies of the national security agenda are produced and promoted. The tour is organized around four (4) themes: UAV (unmanned aerial vehicles) used for surveillance; simulations and other computerized tools; privatization of security and associations of private security companies; and biometrics and personal identification tools. These four themes interlink with each other and share features (e.g. privatisation and contracting out of security and military activities; blurring of military and domestic applications; corporate surveillance as an entry to state surveillance; etc). These interconnections, and their significance, including the role of the state in promoting these technologies and companies, will be emphasized. The ways in which allegedly “defensive” products and activities serve to reinforce the idea of “terrorism” and to legitimize aggressive action will be explored. As well, we will locate the sites of various resistances to these “security” approaches. A “tour guide” will explain why the place is noted, while “experts” will describe how it fits into general issues of the security industrial complex and members of local struggles will explain what this means for “security.”

WORKSHOP: Mapping Montreal’s (in)Security Industrial Complex

Saturday, February 5th, 3:30 to 5:30pm

Hall Building, 1455 de Maisonneuve W., H-767

This workshop will be used to develop the walking tour of Montreal’s security industry, identifying further interconnections and additional sites. People will be encouraged to join the project to move it forward and to give the tour at later dates. A goal of the project is for the tour to be given several times throughout the next year.

Immigration Security Measures Working Group

In Canada and around the world migrants and refugees find themselves in particularly vulnerable positions vis-a-vis state authorities in their new homes. The Canadian state has developed a complex system of national security mechanisms that target immigrants and refugees. Following on the work of the People's Commission on Immigration Security Measures, held in Montreal in 2006, we will continue to critique and resist the ways in which non-citizens are targeted and affected by the national security agenda: deportations, denied entries, security certificates and other secret trials, long security delays for those seeking residence and deportations despite acknowledged risk of torture.

We will focus in particular on the ways in which immigration security measures often force people to disassociate with the political and social movements they previously supported and the manner in which immigration security measures are selectively applied to those who have been involved with overseas movements opposed by the Canadian state. This working group will attempt to highlight the experiences of those directly affected by immigration security measures in Canada, the ways in which these measures repress political dissent of immigrants, and choke support for resistance movements overseas. Our goal is to formulate concrete strategies for resisting this draconian system and for working in solidarity with those targeted by these measures.

PANEL: Immigration Security Measures: Evaluating our Struggles

Sunday, February 6th, 10am to 12pm
Hall Building, 1455 de Maisonneuve W., H767

Panel will start with an overview of the legal framework around immigration security measures and an overview of recent campaigns against security certificates, other deportations on security grounds (so-called section 86 cases), "security-delayed cases", and politically-manipulated denials of visas. The next three speakers will provide an analysis of specific campaigns. All speakers will be encouraged to discuss the issue of media coverage and also government dis/information campaigns around these issues.

Speakers:

- **Matthew Behrens**, community organizer with Campaign against Secret Trials in Canada
- **Hassan Almrei**, arrested under a security certificate in 2001, won his case in 2009.
- **Nazila Bettache**, community organizer with the former Ivan Apaolaza Sancho support campaign
- **Mostafa Henaway**, Immigrant Workers' Centre

WORKSHOP: Media Fightback on Immigration Security Measures

Sunday, February 6th, 3:30 to 5:30pm
Hall Building, 1455 de Maisonneuve W., H763

The workshop has the goal of sharing experiences and resources to respond to inaccurate media coverage and the government's overtly negative media campaigning around immigration security topics, as well as to proactively promote alternatives to the typical media constructions. The workshop will kick off with two short informational presentations, followed by a semi-structured discussion and brainstorm around questions of what has been tried and why (goals, strategies and tactics), what happened and why (difficulties/successes and barriers, specifically in context of campaigns related to immigration and 'terrorist suspects'), and needs and resources (pooling resources, identifying gaps). We will also discuss the advantages and disadvantages of mainstream media campaigns compared to independent (often web-based) information campaigns. Groups who already are or may want to be in the media on these issues are specifically invited and asked to prepare in advance some ideas on what would be useful for their organizations' media work and/or what forms of collaboration on media work they might like to participate in with other organizations.

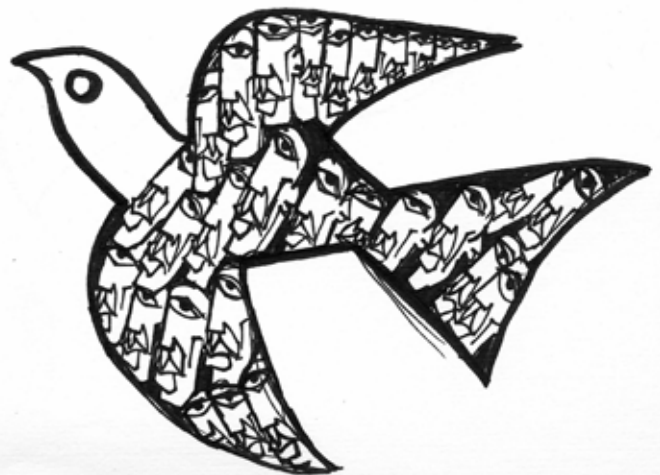
Presentation One: "case study" of role media played in portraying the Tamil refugees who arrived in Vancouver by boat as "terrorists" and "threats".

Ramani Balendra, community worker at SAWCC and founding member of the Canadian Tamil Congress, Quebec chapter.

Presentation Two: A look at how the media is manipulated by the government and has its own structural biases on issues at the intersection of immigration and "national security".

Tamara Vukov, researcher, filmmaker, and activist

Resource Person: Sophie Lamarche Harkat, human rights campaigner



Working Group on Lists & Listing

One of the most widely used mechanisms adopted by states and intergovernmental agencies in service of their national security agendas is the creation of various blacklists: lists of terrorists groups and individuals, no-fly lists, lists of 'persons of interest', the UN 1267 committee list, and more. These lists ensnare large numbers of groups and individuals in the net of states' repressive powers and the mainstream media has, for the most part, uncritically accepted listings as legitimate. People are jailed; assets are frozen; and political movements – both in Canada and overseas - are crippled and forced underground. Because of the repressive effects of listings on individuals, communities and social movements, we will develop strategies to challenge the politically loaded process through which groups and individuals find themselves listed, particularly under Canada's Anti-Terrorism Act. In solidarity with those whose lives have been ruined or whose movements have been marginalized because of a listing, we will develop strategies to oppose blacklists such as Canada's list of "terrorist entities", the UN Security Council's "1267 list" and the others.

PANEL: Canada's terrorist lists, a mechanism of social and political control
Sunday, February 6th, 1pm to 3pm
Hall Building, 1455 de Maisonneuve W., H767

The panel will look at the terrorist list established under Canada's Anti-Terrorist Act in 2001 and other listing mechanisms used by the Canadian state. Going beyond

questions of procedural fairness and the merits of including specific groups, the panel will explore the list as a mechanism of control of populations and of social movements.

Speakers:

- **Dominique Peschard**, President, Ligue des droits et libertés
- **Issam Al Yamani**, Palestinian refugee, writer and activist
- **Video with extracts** from interviews on the political and community impact of listing the FARC, PKK, Abousfian Abdelrazik, LTTE and Babar Khalsa.

Facilitated by Jared Will, immigration lawyer

WORKSHOP: Campaign against Canada's terrorist list

Sunday, February 6th, 3:30 to 5:30pm
Hall Building, 1455 de Maisonneuve W., H762

The people who participated in the video on the social and political impact of the listing of various groups will be present as discussants. The idea of joining together to launch a campaign to abolish the terrorist list in Canada will be presented for discussion and feedback around a few concrete proposals. Among the questions to be brainstormed: campaign strategy, goals and formulation; linking, globally, with other campaigns against blacklisting; engaging with communities who are affected by the lists. The main ideas will be summarized and follow up steps established.



BIOGRAPHIES

Abousfian Abdelrazik was arrested while on a visit to Sudan in 2003. The Federal Court later found that his arrest probably took place at the request of CSIS. He was detained and tortured. In this context he was questioned by CSIS agents. After he was released, he was blocked from returning to Montreal, in part through the strategic use of a UN blacklist to which his name was then added. The Federal Court finally forced the Canadian government to repatriate him. Now back in Montreal, he continues his campaign to have his name removed from the UN “1267” blacklist, which prevents him from travelling internationally and imposes an asset freeze on him.

Hassan Almrei was arrested under a security certificate in October 2001. He spent more than four years in solitary confinement in a provincial jail in Toronto before being released into the general population and later transferred to a specially built detention centre for security certificate detainees in Kingston, dubbed “Guantanamo North”. He was released under draconian conditions in 2009, and remained under house arrest until the Federal Court threw out the security certificate against him later that year. During his long campaign for justice, Hassan several times embarked on lengthy hunger-strikes, bringing international attention to Canada’s unjust security certificate process.

Issam Alyamani is a Palestinian refugee, an activist and a writer who was been in Canada since 1985. Two security certificates were issued against him in the 1990s, both of which were quashed by the Federal Court. In 2005 he was deemed inadmissible to Canada as a past member of the PFLP, which was listed as a “terrorist organization” in Canada in 2003. A deportation order was issued against Mr. Alyamani in 2006.

Clifton Arihwakehte Nicholas is a Kanehsatake Mohawk who was active in 1990 in the Oka crisis and remains very active in his community and its resistance. He was contacted by CSIS along with other members of his community.

Ramani Balendra worked as a community worker at SAWCC since 1990, working closely with the Sri Lankan Tamil Community. She is also one of the founding members of the Canadian Tamil Congress. She does many advocacies to eliminate human rights violations against Tamils in Sri Lanka.

Matthew Behrens is a long-time community organizer and the coordinator of the Campaign to Stop Secret Trials in Canada and Stop Canadian Involvement in Torture.

Nazila Bettache is a Montreal-based organizer. She has been involved with feminist, migrant justice, Indigenous solidarity and anti-police brutality work over the years. She was a member of the support committee for Iban Apaolaza Sancho, a Basque political prisoner who was detained and deported from Canada using “immigration security measures”.

Fred Burrill is an activist and historian engaged in indigenous solidarity work, migrant justice struggles, and anarchist organizing in Montreal.

Marc-André Cyr is a political science student who is involved in various journals and is active for social rights.

Ellen Gabriel is an activist from the community of Kanehsatake.

Tatiana Gomez has been active on labour and migration issues for over ten years. She is a community-based lawyer in Montreal.

Suleyman Güven is the Toronto-based editor of Yeni Hayat, an online news source. A Kurdish refugee from Turkey, Güven came to Canada in 1991 and was recognized as a convention refugee in 1993. CSIS blackmailed him to become a community informant in exchange for papers. When he refused, CSIS claimed that he was a member of the PKK, which they considered to be a “terrorist organization”. Suleyman did not receive his Permanent Residence until 2006, after a protracted struggle.

Yavar Hameed has, since September 11, 2001, been actively involved in advising Muslims and Arabs in the context of CSIS investigations and national security matters as a proponent of civil rights in the face of a hardening “security state”. He acted as counsel for Abousfian Abdelrazik in seeking his repatriation from Sudan following CSIS’s opportunistic rendition of Mr. Abdelrazik. He currently acts as counsel for Mohammad Mahjoub in his security certificate case.

Sophie Lamarche Harkat has been a tireless human rights campaigner since her husband Mohamed Harkat was arrested under a security certificate on 10 December 2002. Overnight, Sophie became a media advocate and has since had eight years intense experience in working with media on this issue.

Mostafa Henaway is a Montreal-based community organizer with the Immigrant Workers Centre (IWC) and Tadamon! Montreal. The IWC is an education and campaign centre for immigrant workers in Montreal. The IWC supports individual workers coming to the Centre for advice and builds wider campaigns around these specific problems on a wide range of issues relating to the rights of immigrant workers.

Helen Hudson is an anti-authoritarian organizer based in Montreal whose work currently focuses primarily on political prisoner solidarity.

Gary Kinsman is the co-author of *The Canadian War on Queers: National Security as Sexual Regulation* and editor of *Whose National Security?* and *Sociology for Changing the World*. He is a long time queer liberation and anti-capitalist activist. He is a member of Sudbury Against War and Occupation and the Palestine Solidarity Working Group and teaches Sociology at Laurentian University in Sudbury.

Ian McKay is a Professor of History at Queen's University. His research interests lie in Canadian cultural history; in the economic and social history of the Atlantic region of Canada in the nineteenth and twentieth centuries, with specific reference to working-class movements and to tourism; in the history of Canada as a liberal order; and in the history of both Canadian and international left-wing movements for socialism. Recent books include *Rebels, Reds, Radicals: Rethinking Canada's Left History* (2005); and *Reasoning Otherwise: Leftists and the People's Enlightenment in Canada, 1890-1920* (2008).

Dieter Misgeld, originally from Germany, is a retired Professor from the University of Toronto. The partner of Amparo Torres, Dieter has much work experience in Latin America.

Mona Oikawa is Associate Professor in the Race, Ethnicity and Indigeneity Program at York University. Her current research examines the relationship of Japanese Canadians to a history of colonialism in Canada. Her book, *Cartographies of Violence: Japanese Canadian Women, Memory, and the Subjects of the 'Internment'* is forthcoming from the University of Toronto Press.

Dominique Peschard is President of the Ligue des droits et libertés. He has given numerous talks in Quebec on questions relating to the proliferation of surveillance and control mechanisms. He drafted and presented a paper on the national identity card project at the Standing Committee on Citizenship and Immigration in Ottawa and on biometrics at the Commission de l'éthique de la science et de la technologie in Quebec. He initiated and presided over the Colloquium, "On nous fiche, ne nous en fichons pas!" in Montreal in January 2010. He is also a member of the coordinating committee of the International Civil Liberties Monitoring Group.

Marie-Eve Sauvé is active in Tadamon! and the Anti-Capitalist Convergence (la CLAC). She was subject to harassment by CSIS in the lead up to the protests against the Olympics and the visit of George W. Bush in Montréal. During the G20, she was "preventively" arrested for conspiracy in Toronto on the morning of June 26th before the protest began. She spent several days in prison and was charged with "Weapons Dangerous" before all her charges were dropped a few months later.

Chattar Saini Singh is the vice-President of the Centre communautaire des punjabis du Québec.

Sivanathan Sivaraman is active for human rights, having arrived in Montreal as a Tamil refugee from northern Sri Lanka. Sivaraman is co-owner of the property that hosted a community centre for Tamils in Montreal, until it was closed down by the RCMP on suspicions of links to the LTTE in 2008. Since that date, Sivaraman has been involved in costly legal proceedings to regain access to the property.

Amparo Torres was born in Colombia where she was a union leader and a co-founder of the left-wing "umbrella" (non-factionalist) party, the Union Patriótica. She was severely persecuted as she began her career as labour lawyer, and eventually had to flee the country, arriving in Canada in 1996 as a UN convention refugee. She is currently under threat of deportation because of her political history in Colombia and Latin America.

Tamara Vukov is a researcher, filmmaker, and activist based in Montréal, Québec. She is a research associate at the Simone de Beauvoir Institute, is active in the Global Balkans network and Volatile Works media arts collective, and has been involved in the People's Commission Network on and off for several years.

Jared Will is a Montreal-based immigration and criminal lawyer in private practice with a particular interest in advocacy and litigation involving questions of 'national security'.

HISTORICAL PERSPECTIVE ON 'NATIONAL SECURITY' IN CANADA

1869-85: Canada colonizes the prairies, using its newly-minted armed forces to put down a series of rebellions by Métis and indigenous people. To control its stolen territories it creates the Northwest Mounted Police (precursor to the RCMP).

1914: 376 South Asian migrants aboard the Komagata Maru are met with violence by Canadian authorities in Vancouver and sent back to Calcutta, where many are killed.

1914-1920: Under the War Measures Act, more than 9000 men, women and children are interned in prison camps across Canada as "enemy aliens."

1919: The resistance of workers during the Winnipeg General Strike leads to scapegoating of Eastern European migrants, resulting in many deportations and the introduction of draconian new immigration legislation.

1942-46: Over 20 000 Japanese Canadians are forcibly removed from the west coast to a variety of remote inland locations, while the federal government confiscates their property, livelihoods, and financial assets. At war's end, many of these Canadian citizens are deported to Japan.

1945: Soviet embassy cipher clerk Igor Gouzenko defects. Fall-out from the defection and supposed unveiling of a Soviet spy network in Canada leads to the arrest of dozens of individuals and gives justification for the continued existence of security and intelligence policing bodies.

1970: Purportedly in response to the Front de Libération du Québec (FLQ)'s political kidnappings, the federal government invokes the War Measures Act, sending troops into Quebec, suspending

all civil liberties and arresting more than 450 people--the vast majority of whom are detained for lengthy periods but never charged.

1984: The Canadian Security Intelligence Service (CSIS) is created as a result of major inquiries into illegal activities of the RCMP Security Service.

1990: Rising up in defence of their land, Mohawks in Kanehsatake and nearby Kahnawake face off against over 2000 Quebec police and 4500 Canadian soldiers.

1995: In the fall of 1995 defenders at Ts'peten, unceded Secwepmec territory (so-called Gustafsen Lake, British Columbia) face off against the largest RCMP operation in Canadian history to date, involving over 450 armed and militarily-equipped cops. At the same time, Ontario Provincial Police mount a heavily militarized offensive against Stoney Point First Nation defenders engaged in a land occupation in Ontario, killing Dudley George.

1999 to present: Security certificates used to arrest and detain Muslim men, sparking a national debate. Long employed by CSIS, especially after 1991, security certificates allow

the government to detain non-citizens without charge or trial for years, on the basis of secret suspicions and vague allegations, indefinitely, and keep them under threat of deportation, even though there is risk of death, torture or other ill-treatment.

2001: Following the events of 9/11, the Canadian government introduces Bill C-36, the Anti Terrorism Act. The act mirrors the Patriot Act in the US in that it presents a broad definition of terrorism and sets in place measures for property forfeiture and seizure, as well as criminal charges for vague accusations of association.

2002: Syrian-Canadian Maher Arar is sent to Syria where he is imprisoned for a year and tortured. His case is one of the most famous in a not-so-uncommon trend of 'extraordinary rendition' of Canadian citizens to torture abroad, which also include Abdullah Almalki, Ahmad El Maati, Abousfian Abdelrazik, and Muayyed Nureddin.

2010: More than 900 protestors are arrested at the G-20 Summit in Toronto. 492 Tamil refugees arriving aboard the MV Sun Sea in Vancouver are arrested.



*For a full version of this timeline see
www.peoplescommission.org/en/poped*

WHAT IS CSIS?

During the 1970's, RCMP was involved in a string of spectacular scandals, including burning down a barn, stealing explosives, planting explosives, illegal break-ins, and releasing a fraudulent "FLQ" manifesto calling for increased violence. In 1977, a federal commission –the MacDonald Commission–was established to investigate these "illegal and improper activities".

The McDonald Commission report, released in 1981, recommended the establishment of a new domestic intelligence and security agency that would be separate from the federal police force. In 1984, the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) opened shop.

WHAT IS "INTELLIGENCE"?

Being an intelligence (or spy) agency, the main activity of CSIS is to collect intelligence. Intelligence is just another word for information. CSIS collects information. The information it collects is used to advise states on so-called threats to national security.

CSIS is Canada's principal intelligence agency. It is often involved in gathering information about individuals, groups or communities before there is any indication that a crime may be committed.

Much of what CSIS does is shielded from public scrutiny. This has allowed it to act with virtual impunity, despite repeated violations, and despite the existence of an oversight body.

While its official mandate includes protecting national security from foreign threats and from threats of violent insurgencies, CSIS plays a key role in controlling dissent and the operation of social movements and organizations within Canada.

It helps create a climate of fear and suspicion; by creating an "enemy", it legitimizes expansion of repressive government powers, the deportation and detention of immigrants, as well as occupation and repression abroad.

When dealing with CSIS, it is important to keep its role within the Canadian state in mind. CSIS was created as an intelligence agency. It is not a police force and does not have all of the powers of a police force. For example, unlike police officers, CSIS agents (who are not 'peace officers') do not have the powers of arrest and detention. CSIS does not investigate crimes that have occurred or otherwise enforce Canadian law.



CSIS CANNOT:

- force you to talk—or to listen—to them (except in the context of a formal request for an interview as part of immigration or citizenship proceedings);
- enter your home without your permission; or
- arrest you.

CSIS CAN:

- convoke people for a formal interview as part of their immigration proceedings; these interviews (unlike when CSIS just shows up at your door) are effectively mandatory for immigration purposes and you will compromise your immigration status if you refuse to attend;
- share information with foreign states;
- operate outside Canada; and
- intercept phone, email and other communications and conduct searches and seizures of private property upon obtaining a warrant from the judge of the Federal Court.

TOP 10 REASONS NOT TO SPEAK (OR LISTEN) TO CSIS

Over the past year, reports of Canadian Security Intelligence Service (CSIS) visits to the homes and even workplaces of people working for social justice have multiplied. In addition to its longstanding and ongoing harassment and intimidation of indigenous peoples, immigrant communities and others, the spy agency has become much more visible in its surveillance of movements for social justice.

The People's Commission Network advocates total non-collaboration with CSIS. That means refusing to answer questions from CSIS agents, refusing to listen to whatever CSIS may want to tell you, and breaking the silence by speaking out whenever CSIS comes knocking.

If you are in immigration proceedings, or in a vulnerable situation, we strongly advise you to insist that any interview with CSIS be conducted in the presence of a lawyer of your own choosing.

Here are 10 good reasons not to talk – or listen – to CSIS.

1. Talking with CSIS can be dangerous for you. Even though CSIS agents do not have powers of arrest and detention, CSIS can and does use information it gathers to write security assessments for immigration applications, detention and deportation under security certificates, various blacklists, and more.

2. Talking with – and listening to – CSIS can be dangerous to others. CSIS can also use innocuous things you might say to them against others. In extreme cases, this can lead to situations where people's lives are at risk. For example, in the case of Maher Arar, security agencies passed on hearsay information that led to his rendition to Syria.

3. Uphold your privacy and that of those around you.

You have the right to privacy, to be free from surveillance, harassment and intimidation. Refusing to speak with CSIS is one way of asserting those basic rights

4. The more you talk, the more they come back.

Many people believe that, if they cooperate with CSIS, they will be left alone because they "have nothing to hide". Evidence suggests that the contrary is true. Once you have been identified as a collaborator, CSIS will continue to come back whenever they think you can provide information.

5. There is nothing to gain from an encounter with CSIS.

While some people believe having a chat with CSIS is a way to get insight into what they know and how they operate, CSIS agents are well trained. What they will let you know is what they want you to know; it is deliberate. They may also deliberately spread misinformation.

6. CSIS cannot be trusted.

Over the years, CSIS has demonstrated time and again that they lack competence and may act in bad faith. CSIS also routinely engages in unethical tactics of intimidation and harassment in their efforts to recruit informers.

7. CSIS shares information with untrustworthy and brutal partners. Information provided to CSIS will not stay with CSIS. The agency admits to having intelligence-sharing agreements with the spy agencies of 147 other countries; its contemporary colleagues include the CIA, Mossad, the mukhabarats of Syria, Jordan, Morocco, Sudan and Egypt, Turkey's MIT, Colombia's intelligence agencies and many more.

8. Solidarity against racism and racial profiling.

CSIS targets entire communities based on profiling, association and racist conceptualizations of "threat" and "national security". Collective non-collaboration will decrease the pressure on more vulnerable persons and groups who might otherwise be too afraid to assert their rights to privacy and silence.

9. CSIS is the 'political police'.

The stated purpose of CSIS is to gather intelligence on any person group who, in their opinion, might constitute a threat to the security of Canada or to Canadian interests. How CSIS defines "threat", "security" and "Canadian interests" is a politicized question, and groups advocating social change often find themselves in CSIS's sights. In short, collaboration with CSIS means participation in the repression of dissent.

10. Talking to CSIS can jeopardize collective social justice work and community organizing.

By intimidating and harassing individuals, casting fear, spreading rumours, isolating leaders, using manipulation based on psychological profiling and recruiting informers or even provocateurs, CSIS can create or exploit divisions between activists and community members and disrupt community organizing and social justice work. Complete non-cooperation with CSIS is the best way to maintain unity and solidarity.

People's Commission Network encourages community groups to ENDORSE our advisory calling on groups to not talk to CSIS, as a way of building collective solidarity against CSIS harassment.

The advisory is available in English, French, Arabic, Spanish and Turkish at

www.peoplescommission.org/en/csis/whattodo-csis.php

BLACKLISTS: BREAK THE FEAR

(and THE SANCTIONS)

Project Fly Home, a working group of People's Commission Network, has been working in solidarity with Abousifian Abdelrazik and against blacklisting since early 2009.

Abousifian Abdelrazik is a Montrealer whose name was placed on an international blacklist in 2006. This

“To this day, Abdelrazik remains under sanctions, though both CSIS and RCMP cleared him of any involvement in criminal activities.”

list was established by the Security Council of the UN and is part of a sanctions regime that imposes an international travel ban and asset freeze on listed individuals - indefinitely. In 2006, Abdelrazik was informed that he had been listed but was given no reason why until three years later, when a paragraph of vague, unsubstantiated allegations was published. Listing is based on alleged “association” with other individuals and no evidence is provided. To this day, Abdelrazik remains under sanctions, though both CSIS and RCMP cleared him of any involvement in criminal activities.

The context in which he was added to the list is telling. Earlier, in 2003, Abdelrazik had been arrested while on a visit to Sudan. The Federal Court, which studied the case in 2009, has concluded that he was arrested by the Sudanese on the request of CSIS. CSIS officials later travelled to Sudan to interrogate him while he was in Sudanese custody - yet another example of Canadian complicity in torture.

His name was added to the blacklist just after he was released from prison in Sudan and began taking steps to return to his home in Canada.

In The listing provided Canadian officials with a pretext for blocking his return to Canada for another three years until a Federal Court order forced them to bring him

home. Canada, because of this Security Council sanctions regime, it is illegal to give Abdelrazik any amount of money - whether a gift, loan or salary. This has made it impossible for Abdelrazik to get on with his life, even though he is now back home in Montreal.

Here are some of the ways that Project Fly Home has used to break the fear, isolation and the sanctions imposed by this blacklisting regime:

Sanctions-busting Telethon. In April 2010, Project Fly Home organized the first-ever “sanctions-busting telethon”. People called in from across the country to make a symbolic contribution and break

the sanctions. Over 150 people participated in this mass ‘civil disobedience’ action, raising about \$7000 in the process.

Just Work Campaign: Project Fly Home initiated its Just Work Campaign in spring 2010. Labour unions and workers’ organizations were asked to support Abdelrazik’s right to work freely and in dignity by paying him, in open defiance of the sanctions Canada imposes on him, to document his story. All major Canadian unions have joined in to proudly break the sanctions (see full list on website). On 10 December 2010, five hundred and forty labour activists from across Canada, gathered for the CLC’s three day Rise UP! Conference, showed their solidarity by breaking the sanctions and contributing to the Just Work fund. In total, about \$6000 has been handed over to Abdelrazik through the Just Work campaign to provide financial support for his efforts to make others aware of his story, including his recent speaking tour of Western Canada.

Associate-in: On December 11th, 2010, as part of a day of action in solidarity with Abdelrazik, individuals in Montreal were invited to have their photo taken with Abdelrazik, in defiance of the “guilt by association” logic of this and other blacklisting regimes, and to break the fear and isolation of such racist scape-goating measures. Dozens of people participated, proud to be “Abdelrazik associates”.



To find out how to become an individual sanctions-buster or an “Abdelrazik associate” or to join the Just Work campaign: www.peoplescommission.org/en/abdelrazik/

CANADA'S BLACKLIST

Blacklisting is a global phenomenon with a long historical pedigree. States and other centers of authorities have long adopted the practice of drawing up lists of people and groups that are deemed undesirable or dangerous, where finding oneself on the lists means facing particular forms of marginalization, discrimination, oppression, or worse. The communist blacklists in the United States and the legions of 'terrorist' lists held by states and intelligence agencies around the world are familiar examples.

The Canadian state maintains dozens of formal and informal blacklists. By formal listings, we mean those created by legislation or international treaties that create formal processes for listing and that specify specific consequences for those groups and individuals who find themselves blacklisted. Informal listings such as the lists of 'persons of interest' maintained by police and intelligence agencies and those maintained by immigration authorities can be as pernicious as formal listings, and their impact on

people's lives just as severe, but their creation and maintenance is neither specifically mandated nor controlled by legislation or international treaty.

For the formal lists, the People's Commission Network's Blacklisting working group is focusing on the three most prominent blacklists in

A group that finds itself on the list of terrorist entities and the individuals associated with it face a series of measures: asset freezing, property seizures and the criminalization of providing assistance or support to that organization. Persons associated with or suspected of association with listed groups

“the 3 most prominent blacklists in the Canadian context: the List of Terrorist Entities created by the Anti-Terrorism Act of 2001, the No-Fly list maintained by Transport Canada; and the United Nations Security Council's so called '1267 list',”

the Canadian context: the List of Terrorist Entities created by the Anti-Terrorism Act of 2001, the No-Fly list maintained by Transport Canada (with input from the Canadian Security Intelligence Service and RCMP); and the United Nations Security Council's so called '1267 list', being the list of people suspected of association with the Taliban and Al-Qaida.

face increased surveillance and harassment from the authorities, deportation proceedings for those without citizenship, and a variety of other repressive measures. The effects of an individual being placed on the 1267 list are an asset freeze and an international travel ban. Those whose names appear on the No-Fly list cannot, under any circumstances, board commercial aircraft in Canada or bound for Canada.

While each list has its own procedural complexities and processes, they are all similar in key respects. People and groups get listed through highly discretionary and secretive procedures, without being able to contest the listing before it happens.

Once a person or a group is on the list, it's virtually impossible to get de-listed—even when the relevant police and intelligence agencies have concluded that the person does not belong on the list. Finally, and most importantly, listings have devastating impacts not only on the people and groups that are listed, but on entire communities and social movements that are linked in any way to those who get listed.



TERRORISM IS THE WAR OF THE POOR; WAR THE TERRORISM OF THE RICH

The logic of the war on terror has always been to justify foreign policy – this is no different in the case of the struggle for justice in Palestine. In Canada, every major Palestinian resistance organization or faction has been placed on the 42-member “List of Terrorist Entities” created by the Anti-Terrorism Act (ATA) of 2001.

While Israel maintains a devastating blockade over the Gaza Strip, carried out an attack on Gaza that led to the deaths of over 1400 Palestinians just over two years ago, detains about 10,000 Palestinian political prisoners, and denies the rights of the indigenous Palestinian population, Canada frames these actions as part of a war on terror and Palestinian resistance to them as

an attempt to trample on the voices of the diaspora, repeatedly displaced as refugees. As the PLFP argues, “this designation is a dangerous threat to freedom of speech and association, threatening all – especially immigrants and refugees – with unjust persecution merely for working to bring justice for Palestine.”

“the so-called “terrorist” designations are merely another weapon placed in the hands of the occupiers of Palestine. - PFLP ”

Hamas was first listed in Canada in November 2002. Under the terms of the ATA, listing is periodically reviewed. In December 2010, Hamas reacted to Canada’s decision to keep it on the terrorist list, calling the decision “a clear bias to Israel” (Jerusalem Post, 26 December 2010). Hamasspokesperson Fawzi Barhoum went on to say, “This encourages Israel to commit more crimes against the Palestinian people.”

Moreover, it provides a pretext for direct punitive measures: Canada was the first country to cut funding to the Palestinian Authority in Gaza and implement the economic embargo and siege on the 1.5 million Gazans after Hamas won the elections in 2006 and continued to articulate a need for Palestinians to resist Israeli apartheid and occupation. Stephen Harper greeted news of Hamas’s election by saying, “We’ve always maintained that we support a secure Israel and a democratic Palestine ... But for a nation to be truly democratic, that nation must renounce any use of terrorism.” (National Post, 27 January 2006). Over 40 million dollars of Canadian funding to the Gaza Strip was cut; and a further 15 million dollars in funding to UNRWA was cut after Operation Cast Lead in December and January 2008/2009.

“terrorist”. This move helps to silence dissent and criminalize Palestinians and Palestinian solidarity activists in Canada in the context of a growing movement of support for the rights of the Palestinian people.

Palestinians inside Palestine have begun to respond to this process of criminalization. The Popular Front of Liberation of Palestine (PFLP), another Palestinian political faction that struggles for the rights and freedoms of the Palestinian people, and was added to Canada’s terrorist list in November 2003, has launched a “Campaign to remove “terrorist designations” in the EU, Canada and the US.

The PFLP’s campaign statement declares, “This designation is illegitimate, and an attempt to use the legal system to criminalize and demonize the Palestinian cause. It is an attempt to silence our people in exile through the use of fear and intimidation. Furthermore, it goes hand in hand with the funding, arming and support of Israel by the United States; the so-called “terrorist” designations are merely another weapon placed in the hands of the occupiers of Palestine.”

The terrorist designation can be seen as an extension of the occupation -

It is important then that those who stand in solidarity for a just and free Palestine challenge the logic of national security. The “war on terror” creates a climate of fear for those who want to demand justice and their right to return by means of their right to remain here.



WHAT IS THE CANADIAN ANTI-TERRORISM ACT?

Excerpt from “Demystifying the Project Samossa Arrests: A community advisory from the People’s Commission Network”



The Canadian Anti-Terrorism Act was passed in December 2001, in the wake of the events surrounding September 11th in the United States. The Liberal government at the time fast-tracked the passing of the legislation, curtailing debate over its potential for abuse and refusing all substantial amendments.

The explicit purposes of the changes were to allow the government to act “preventively” and to broaden the definition of terrorism to include more indirect support.

The Act introduced new offences under the Criminal Code, including the financing and

facilitation of terrorist activities. It also granted the police broader powers, including permitting them to undertake “preventive” arrests and compel witnesses to testify before a judge. A broader use of secret evidence was allowed. In addition, the Anti-Terrorism Act made it easier for security agencies to use electronic surveillance. [...]

Offences under Canadian anti-terrorism legislation are defined very broadly. Some examples:

- The government has designated certain groups as terrorist organizations. It is a crime to collect funds for, facilitate activities in, or instruct anyone to take part in a listed group. The process of listing is highly, if not essentially, politicized, with the result that some very surprising groups are listed.
- Facilitating a terrorist activity is a very broadly defined crime. Notably, it is not necessary for the activity to be planned at the time of facilitation, nor for the terrorist activity to be actually carried out. Although the legislation stipulates that the person “knowingly” facilitate, they do not need to know that a particular terrorist activity is facilitated. [...]

“The explicit purposes of the changes were to allow the government to act “preventively” and to broaden the definition of terrorism to include more indirect support.”

The full version of this advisory is available here:
www.peoplescommission.org/en/poped/project_samossa.php

MOHAMED HARKAT EIGHT YEARS LATER

On December 9, 2010, Justice Simon Noël of the Federal Court declared the security certificate against Mohamed Harkat to be based on “reasonable” allegations. Harkat was accepted as a refugee from Algeria in 1996. In 2002 he was arrested under a security certificate, detained 4 years, and then released on extremely strict conditions. In 2007 the security certificate provisions were invalidated by the Supreme Court because contrary to the Charter of Rights. A year later, another law was adopted and new certificates issued. The new law still allows a judge to uphold a certificate based on secret evidence that neither the person targeted by the certificate nor his lawyers are allowed to see, much less challenge. The only major change is the addition of “special advocates”,



lawyers mandated to scrutinize some of the secret evidence and cross-examine witnesses at the closed hearings. Although special advocates are supposed to protect the interests of the person under a security certificate, they are not allowed to communicate with that person or his lawyer, and cannot publicly reveal anything they learn in closed hearings.

Noël’s decision is extremely harsh, even vindictive in tone. He blasts Harkat’s credibility based on minor contradictions between declarations in Harkat’s 1995 refugee application and his 2010 Federal Court testimony. Yet, he also slams Harkat for sounding as if he had memorized

“Justice Simon Noël states that major elements of his decision are based on information presented at closed hearings that he cannot reveal or even summarize.”

“a fabricated story.” He lists numerous serious CSIS irregularities – including destruction of original recordings of intercepted telephone conversations, concealing the fact that a key informant had failed a polygraph test, and so on – yet concludes that CSIS had respected “the duties of utmost good faith and candour”. Repeatedly, Noël states that major elements of his decision are based on information presented at closed hearings that he cannot reveal or even summarize.

Media coverage on the day of the decision was basically limited to summarizing Noël’s judgment, without criticizing it, contextualizing it or explaining Harkat’s position. Most reports briefly mentioned that Harkat was devastated by the decision and that he now faced deportation to Algeria where he feared torture. A few also reported defence lawyers’ statements. None mentioned that two of Noël’s previous decisions on security certificates had been overturned by the Supreme Court, nor noted contradictions between this decision and a decision by a different judge in Hassan Almrei’s case.

Following a press conference the next day by the Harkats, their lawyers and supporters, media coverage was generally more favorable. First, and most strikingly, Mohamed and Sophie were humanized. Media

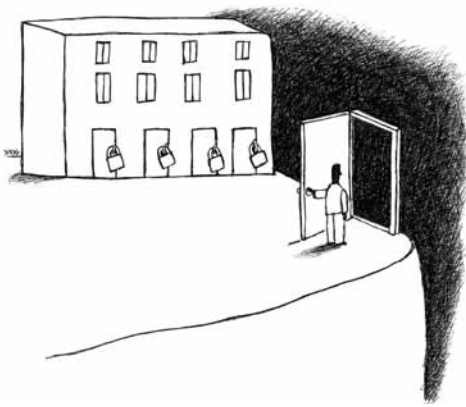
described Mohamed’s tears and how devastated he was by the decision. They also reported Sophie’s determination to stand by her husband and continue the fight, as well as her attack on Noël’s decision. A few quoted Sophie’s statement that her marriage to Mohamed

was based on love and was far from a marriage of convenience. Second, media reported some of the Harkat team’s criticisms of the Federal Court decision, although generally in much less detail than their summary of Noël’s findings. The main criticism they mentioned was the secretive, hearsay nature of much of the evidence against Harkat. The fact that media coverage was at least somewhat sympathetic to Harkat despite the Federal Court’s harsh decisions reflects the years of hard work by Harkat’s supporters, particularly his wife Sophie, to develop relations with journalists.

This does not necessarily extend to editorial boards. An ugly December 13 Globe and Mail editorial urged the Canadian government to deport Harkat after obtaining diplomatic assurances from Algeria that he would not be tortured or killed, ignoring the many instances in which countries have failed to honour such assurances. Failing this, the Globe suggested that Harkat’s rigorous bail conditions be indefinitely prolonged – a position more in keeping with fascism than the liberalism the Globe elsewhere espouses.

STATEMENT AGAINST SECURITY CERTIFICATES

This new statement was launched by the Justice for Mohamed Harkat Committee in December 2010. The People's Commission Network has endorsed it and calls on all individuals and organizations to join us!



We, the undersigned, have grave concerns regarding the continued use of sections 9, 76-87 of the Immigration and Refugee Protection Act, which allow for the imprisonment in Canada of refugees and permanent residents under the authority of a "Security Certificate".

The new version of this measure - which included only cosmetic changes in the form of a very limited appeal provision and of the introduction of "special advocates", whose ability to act on behalf of the detained is extremely limited - still maintains a veil of secrecy over any information that may be used against the detained.

Therefore, we are concerned that those detained under security certificates are:

- Imprisoned indefinitely on secret evidence, though no charges have been laid against them;*
- Tried in unfair judicial proceedings where information is not disclosed to the detainee or their lawyer;*
- Denied the full right to appeal when the certificate is upheld in a process that uses the lowest standard of proof of any court in Canada;*
- Under threat of deportation even when they face unfair imprisonment, torture or death.*

We believe that the existing Security Certificate process is undemocratic; violates the Canadian Charter of Rights and Freedoms; and violates fundamental human rights, to which the government of Canada has committed itself through the UN Universal Declaration of Human Rights, the UN Convention on Refugees, the International Covenant on Civil and Political Rights (ICCPR) and the UN Convention on Torture.

Accordingly, we demand that the Security Certificate process be abolished. For those currently detained under security certificates, we demand:

- That their certificates be removed, and, if any case against them actually exists, that they be allowed to defend themselves in open, fair and independent trials with full disclosure of the case against them.*
- That they not be deported.*

**To endorse this statement and to see list of endorsers, please visit:
www.harkatstatement.com.**

SECURITY LIMBO: A FOURTEEN YEAR FIGHT FOR PAPERS

People's Commission Network helped organize a book launch for "Our Friendly Local Terrorist" in December 2010; copies will be sold at the forum and Suleyman will be participating.

“**O**ur Friendly Local Terrorist”, a new book by Mary Jo Leddy, tells the story of the fourteen year struggle of Suleyman Güven, a Kurdish man accused by CSIS of being a terrorist. In her book, Leddy describes how she was “accidentally” present during Güven’s first interview with CSIS. During that eight-hour ordeal he was propositioned: you work for us as a spy and you’ll get your immigration papers; otherwise-no guarantees.

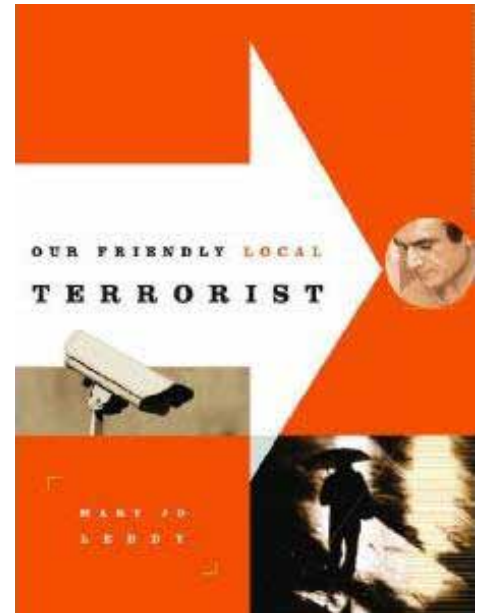
Before coming to Canada, Güven was jailed and tortured several times for his political activism in Turkey. The first time he was only 14-years old, organizing in his high school. He was picked up again as a union organizer in the sweeping political repression after the military coup in 1980. Arrested again in 1990, he fled the country, arriving in Canada in 1991. He was recognized as a convention refugee in 1993.

Güven comes from the Dersim area of Turkish Kurdistan. Dersim was the site of an uprising and massacre in the 1930s - between 12 000 and 70 000 Kurds were killed and many

Although he was never involved in the Kurdish movement in Turkey, in Canada, struggling to find community and wanting to help other refugees survive the difficult transition, Güven helped to open a Kurdish cultural centre in Toronto.

Unfortunately for Güven and other Kurdish refugees, Canada and Turkey had close political and economic ties. In the 1990’s, Canada was trying to sell a Candu reactor and CF-5 fighter jets and other military tools to Turkey. Major Canadian companies such as Bombardier, SNC Lavalin, and Nortel had investments in the country – in 2004, Canada had over \$1 billion in investments in Turkey. Moreover, for Canada’s closest ally, the United States, Turkey was an important strategic ally in the Middle East.

Turkey’s ‘Kurdish problem’ became Canada’s ‘Kurdish problem’. CSIS labelled the PKK, the Kurdish armed movement operating in Turkey, as a terrorist organization. Güven, as a prominent member of Canada’s small Kurdish community, was called in for an interview by Canada’s spies



Güven’s immigration file stopped moving forward. For twelve years he was kept in “security limbo” as Immigration Canada and CSIS abused their vast discretionary power over people’s lives. Despite countless calls, appeals, meetings with officials, legal action – even winning a complaint to the Security Intelligence Review Commission in 2000, it wasn’t until 2006 that he finally got his Permanent Residence status.

“Unfortunately for Güven and other Kurdish refugees, Canada and Turkey had close political and economic ties...Turkey’s ‘Kurdish problem’ became Canada’s ‘Kurdish problem.’”

more displaced as the Turkish state moved to pacify the area. Decades later, at the time when Suleyman fled to Canada, the colonial project was continuing: Kurdish areas were under martial law, Kurdish language was prohibited, Kurds were officially described as “mountain Turks”.

in 1994. In the course of the interview he was accused of being a member of the PKK, which in CSIS’s eyes, made him a terrorist. He was also blackmailed: pass on information on your community and we’ll help you get your papers. If not ...

People's Commission Popular Education Workshops

The People's Commission is developing several workshops related to the national security agenda; from historical perspectives, a look at the institutions which promote this agenda, decoding political and media discourses to ways of organizing collectively to oppose it.

Workshops can be adapted to the needs of your organization: we have short videos, a facilitators manual, comic books and can offer a visual presentation. We can focus on specific issues according to your interests.

Please email us at educationpopulaire@peoplescommission.org to arrange for a workshop.

We would need to know the following information: workshop languages, timing, length of the workshop, specific focus (if any), number of participants, some idea of the level of knowledge of participants of the issues.

Help finance the work of the People's Commission Network

Supporting the People's Commission financially is a concrete way to oppose the national security agenda and the expansion of state powers of surveillance, detention and control.

To make a donation, make your cheque to "Réseau de la Commission populaire" and send it to QPIRG Concordia (People's Commission) c/o Concordia University, 1455 de Maisonneuve W., Montreal (Quebec) H3G 1M8

Thank you

The People's Commission Network would like to thank all the individuals and groups who, through their diverse contributions, often in the background, made it possible to hold the forum, "Whose Security? Our Security!" Without you, it wouldn't have been possible to carry out this project!

Donors

People's Commission Network would like to acknowledge the financial support of the following organizations: Certain Days, Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), Canadian Union of Postal Workers (CUPW), QPIRG Concordia, QPIRG McGill and Inter Pares.

Ateliers d'éducation populaire du RCP

Le Réseau de la Commission populaire travaille au développement de plusieurs types d'atelier abordant la thématique de la sécurité nationale, tant du point de vue historique, des institutions qui la défendent, du discours politique et médiatique, que des façons de s'organiser collectivement pour s'y opposer.

L'atelier peut être adapté aux besoins de votre organisation: nous avons de courts vidéos, des manuels d'animation, des bandes dessinées et pouvons offrir une présentation visuelle. Nous pouvons nous concentrer sur des questions et des aspects particuliers selon vos intérêts.

Pour faire une demande d'atelier, contactez-nous au :
educationpopulaire@peoplescommission.org.

Nous aurons besoin des informations suivantes: la langue de l'atelier, les dates auxquelles vous aimeriez cet atelier, la durée de celui-ci, les aspects particuliers que vous voudriez voir abordés (s'il y en a), le nombre de participants, une idée du niveau de connaissance des participants sur les enjeux abordés.

Financez le travail du Réseau de la Commission Populaire

Un appui financier au Réseau de la Commission populaire est un moyen concret de s'opposer à l'ordre du jour sécuritaire et à l'expansion des pouvoirs de surveillance, de détention et de contrôle de l'État.

Pour faire un don, adressez un chèque au réseau de la Commission populaire et envoyez-le au GRIP Concordia (Commission populaire) c/o Université Concordia, 1455 de Maisonneuve O., Montréal (Québec) H3G 1M8

Remerciements

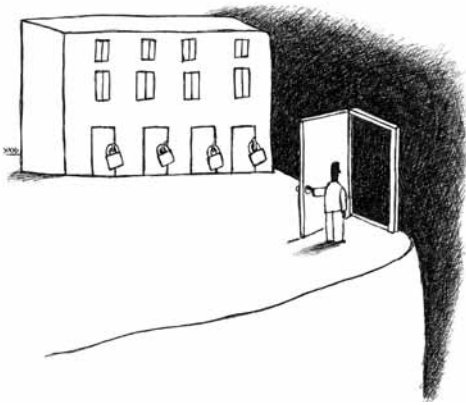
Le Réseau de la Commission populaire tient à remercier toutes les personnes et groupes qui, par leur implication de près ou de loin et souvent dans l'ombre, ont rendu possible la tenue du forum « Quelle sécurité ? Notre Sécurité ! » Sans vous, une telle initiative n'aurait jamais pu être réalisée !

Donateurs

Le Réseau de la Commission populaire souhaite souligner l'appui financier des groupes et organisations suivantes : Certains Days, Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), Syndicat de travailleurs et travailleuses des postes (STTP), Grip-Concordia, Grip-McGill, Inter Pares.

Déclaration contre les certificats de sécurité

Cette nouvelle déclaration, lancée par le Comité Justice pour Mohamed Harkat en décembre 2010, est endossée par le Réseau de la commission populaire. Nous appelons tous les individus et organisations à en faire de même!



Nous, soussignés, considérons très préoccupante l'application des paragraphes 9, 76-87 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, qui permettent l'emprisonnement au Canada de personnes réfugiées et résidentes permanentes sous l'autorité d'un certificat de sécurité.

La nouvelle version de cette mesure - qui n'ajoute que des changements cosmétiques avec une procédure d'appel très limitée et l'introduction des "avocats spéciaux", dont la capacité d'agir au nom des détenus est extrêmement limitée - maintient le secret les informations pouvant être utilisées contre les personnes nommées.

Pour cette raison, nous sommes préoccupés par le fait que les individus détenus en vertu d'un certificat de sécurité :

- *Sont emprisonnés pour une durée indéterminée sur la base d'une preuve secrète, malgré qu'aucune accusation n'ait été portée contre eux;*
- *Subissent des procédures judiciaires inéquitables dans lesquelles l'information n'est pas présentée à l'accusé ou aux avocats le représentant;*
- *Se voient refuser toute procédure d'appel lorsque le certificat est retenu, lors d'un processus ayant les critères de preuve les plus bas de tout le système judiciaire canadien;*
- *Peuvent être déportés même s'ils risquent la détention arbitraire, la torture ou même la mort.*

Nous estimons que le processus entourant le certificat de sécurité est antidémocratique, qu'il contrevient à la Charte canadienne des droits et libertés, qu'il est une violation des droits humains fondamentaux que le gouvernement canadien s'est engagé à respecter par la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies, la Convention relative au statut des réfugiés des Nations unies, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention des Nations unies contre la torture.

Par conséquent, nous demandons que le certificat de sécurité soit aboli. Pour ceux qui sont présentement sous le coup d'un certificat de sécurité, nous demandons :

- *Que leurs certificats soient retirés; et, si des preuves existent contre eux, qu'ils aient la possibilité de se défendre lors d'un procès public, équitable et indépendant, incluant l'accès plein et entier aux éléments de preuve utilisés contre eux.*
- *Qu'ils ne soient pas déportés.*

**Pour endosser cette déclaration, voir :
www.harkatstatement.com**

L'INCERTITUDE SÉCURITAIRE : UN COMBAT DE 14 ANS POUR DES PAPIERS

Le Réseau de la commission populaire a aidé à l'organisation du lancement d'un livre intitulé, "Our Friendly Local Terrorists" publié en décembre 2010, des copies seront vendus au forum et Suleyman Goven y participera.

“**O**ur Friendly Local Terrorists”, un nouveau livre de Mary Jo Leddy, raconte l'histoire du combat de quatorze ans mené par Suleyman Güven, un homme kurde accusé par le SCRS d'être un terroriste. Dans son livre, Leddy décrit comment elle a été “accidentellement” présente lors de la première entrevue de Güven avec le SCRS. Pendant cette épreuve d'une durée de huit heures on lui a fait la proposition suivante: tu travailles pour nous comme espion et tu auras tes papiers d'immigration, sinon... aucune garantie.

Avant d'arriver au Canada, Güven a été emprisonné et torturé à de nombreuses reprises à cause de son militantisme politique en Turquie. La première fois qu'il fut victime de torture il n'était âgé que de 14 ans et s'efforçait d'organiser son école secondaire. Il a été arrêté à nouveau lors de la vague de répression politique suivant le coup d'état militaire de 1980. Il était alors organisateur syndical. Arrêté de nouveau en 1990, il s'enfuit du pays et arrive au Canada en 1991. Il s'est vu reconnaître le statut de réfugié en 1993.

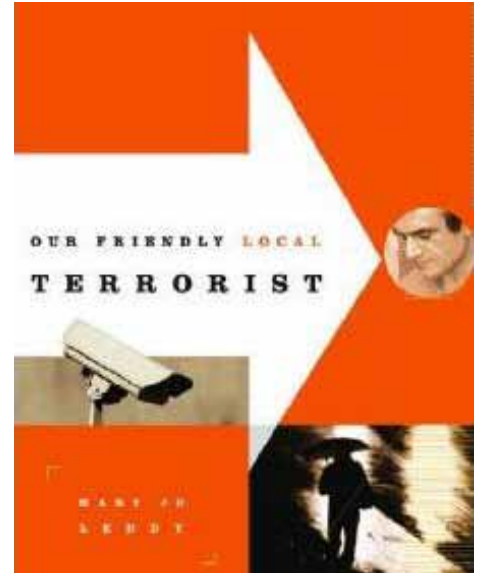
turc a envahi la zone pour la pacifier.

Plusieurs décennies plus tard, alors que Suleyman s'enfuyait vers le Canada, le projet colonial s'est poursuivi: les régions kurdes ont été placées sous la loi martiale, la langue kurde a été interdite alors que les Kurdes ont été officiellement décrits comme des “Turcs des montagnes”.

Bien qu'il n'ait jamais été impliqué dans le mouvement kurde en Turquie, une fois arrivé au Canada et cherchant à trouver une communauté et l'aide de d'autres réfugiés pour survivre à cette transition difficile, Güven a aidé à établir un centre culturel kurde à Toronto.

Malheureusement pour Güven et pour d'autres réfugiés kurdes, le Canada et la Turquie ont de forts liens politiques et économiques. Dans les années 1990, le Canada tentait de vendre un réacteur Candu et des avions de combat CF-5 ainsi que d'autres armes à la Turquie.

Des compagnies canadiennes d'importance comme Bombardier, SNC Lavalin et Nortel ont investi dans le pays – en 2004, le Canada disposait d'investissements de plus



est devenu le “problème kurde” du Canada. Le SCRS a étiqueté le PKK, le mouvement armée kurde opérant en Turquie, d'organisation terroriste. En 1994, Güven, en tant que membre important de la petite communauté kurde du Canada, a été appelé par les espions canadiens pour une entrevue. Au cours de l'entrevue on l'a accusé d'être membre du PKK ce qui, aux yeux du SCRS, faisait de lui un terroriste. On l'a aussi fait chanter: donne de l'information sur ta communauté et nous t'aiderons avec les papiers. Sinon...

Le dossier d'immigration de Güven a cessé d'avancer. On l'a laissé pendant 12 ans dans une incertitude sécuritaire, une sorte de “limbo” alors qu'Immigration Canada et le SCRS ont abusé de leurs vastes pouvoirs discrétionnaires sur les vies des gens. Malgré de nombreux appels, rencontres avec des fonctionnaires et actions légales – ayant même obtenu une victoire lors d'une plainte formulée au Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité en 2000 -, ce n'est qu'en 2006 que Suleyman a finalement obtenu le statut de résident permanent.

«**Malheureusement pour Güven et pour d'autres réfugiés kurdes, le Canada et la Turquie ont de forts liens politiques et économiques...[le “problème kurde” de la Turquie est devenu le “problème kurde” du Canada.]**»

Güven est originaire de la région de Dersim au Kurdistan turc. Dersim a été l'hôte d'un soulèvement et d'un massacre dans les années 1930 – entre 12000 et 70000 Kurdes y ont été assassinés et un nombre encore plus grand a été déplacé alors que l'État

de 1 milliard \$ en Turquie. De plus, pour les États-Unis, le plus proche allié du Canada, la Turquie constitue un allié stratégique au Moyen-Orient.

Le “problème kurde” de la Turquie

MOHAMED HARKAT, HUIT ANS PLUS TARD...

« le juge Simon Noël affirme que des aspects essentiels de sa décision sont fondés sur de l'information soumise lors d'audiences à huis clos qu'il ne peut pas révéler ni même résumer. »

Le 9 décembre 2010, le juge Simon Noël de la Cour fédérale a conclu que le certificat de sécurité visant Mohamed Harkat était basé sur des allégations «raisonnables». Harkat, natif de l'Algérie, fut accepté comme réfugié au Canada en 1996. En 2002 il fut arrêté en vertu d'un certificat de sécurité, détenu pendant 4 ans et enfin libéré sujet à des conditions extrêmement contraignantes. En 2007 la loi sur les certificats de sécurité fut invalidée par la Cour suprême parce que contraire à la Charte canadienne des droits. Un an plus tard une autre loi fut adoptée et de nouveaux certificats émis. La nouvelle loi permet toujours à un juge de confirmer un certificat sur la base de preuves secrètes que ni la personne visée par le certificat, ni son avocat n'ont le droit de connaître, encore moins de contester. Le seul changement majeur est l'ajout d'«

Dans sa décision, le juge Noël adopte un ton très dur, voire rancunier.

Il attaque la crédibilité de Harkat en citant des contradictions mineures entre sa demande de statut de réfugié de 1995 et son témoignage à la Cour fédérale en 2010. Du même souffle, Noël affirme que Harkat semble avoir mémorisé « un récit inventé ». Noël fait la liste d'irrégularités graves commises par le SCRS – incluant la destruction des enregistrements de conversations téléphoniques interceptées, le fait de dissimuler qu'un informateur clé avait échoué un test de polygraphe, et ainsi de suite – mais conclut que le SCRS avait « respecté les obligations de bonne foi la plus absolue et de franchise ». À maintes reprises, Noël affirme que des aspects essentiels de sa décision sont fondés sur de l'information soumise lors d'audiences à huis clos qu'il ne peut pas révéler ni même résumer.

Le jour où la Cour fédérale a rendu son jugement, les médias se sont contentés de le résumer sans le critiquer, ni le mettre en contexte, ni expliquer la position de Harkat. La plupart ont mentionné brièvement que Harkat était dévasté par la décision et qu'il courrait maintenant le risque d'être renvoyé en Algérie. Quelques médias ont également cité certains propos des avocats de la défense. Aucun n'a rappelé que deux décisions antérieures du juge Noël sur les certificats de sécurité avaient été cassées par la Cour suprême ou a souligné les contradictions entre ce jugement et celui d'un autre juge dans le cas d'Hassan Almeiri.

Suite à une conférence de presse le lendemain par les Harkats, leurs avocats et leurs partisans, la couverture médiatique était, dans l'ensemble, plus favorable. D'une part, cette couverture a donné un visage humain

à Mohamed et Sophie. Les médias ont décrit comment Harkat a pleuré lors de la conférence de presse, dévasté par le jugement. Ils ont également parlé de la détermination de Sophie à continuer la lutte aux côtés de son mari, ainsi que de sa dénonciation de la décision de Noël. Quelques médias ont cité sa déclaration selon laquelle le mariage de Mohamed était un mariage d'amour et non pas de convenance. D'autre part, les médias ont rapporté certaines des critiques des défenseurs de Harkat à l'égard du jugement de la Cour fédérale, bien que de façon beaucoup moins détaillée que leur résumé du jugement lui-même. La critique principale qu'ils ont citée était le caractère secret d'une partie importante de la preuve contre Harkat et le fait qu'il s'agissait souvent de oui-dire. Le fait que les médias aient manifesté une certaine sympathie à l'égard de Harkat en dépit de la décision accablante de la Cour fédérale reflète les années de travail acharné des supporters de Harkat, notamment sa femme Sophie, pour cultiver des bonnes relations avec les journalistes.

Toutefois, certains éditorialistes ont plutôt adopté la ligne dure. Dans un éditorial ignoble du 13 décembre, le Globe and Mail a incité le gouvernement canadien à déporter Harkat sur obtention d'une assurance diplomatique de l'Algérie qu'il ne serait pas torturé ou tué, faisant fi des nombreux cas où de tels engagements n'ont pas été respectés. À défaut d'un tel renvoi, le Globe suggérait que les conditions de libération très contraignantes imposées à Harkat soient prolongées pour une durée indéfinie – une position qui relève plus du fascisme que du libéralisme dont se réclame le Globe dans d'autres contextes.



avocats spéciaux » qui ont le mandat de scruter la preuve secrète et de contre-interroger les témoins lors d'audiences à huis clos. Bien que les avocats spéciaux soient censés protéger les intérêts de la personne visée par le certificat de sécurité, ils n'ont pas le droit de communiquer avec cette personne ni de rendre public les renseignements dont ils prennent connaissance lors des audiences à huis clos.

QU'EST CE QUE LA LOI ANTITERRORISTE DU CANADA?

Extraits de « Démystifier les arrestations du « Projet Samossa » :
Quelques conseils communautaires de la part du Réseau de la Commission populaire »

La Loi antiterroriste canadienne a été adoptée en décembre 2001 à la suite des événements s'étant produits aux États-Unis le 11 septembre. Le gouvernement libéral de l'époque a accéléré l'adoption de cette loi en muselant les débats sur les abus potentiels et en refusant tout amendement substantiel.

Les objectifs explicites des changements à la législation étaient de permettre au gouvernement d'agir de manière « préventive » et d'élargir la définition du terrorisme afin d'y inclure un appui indirect.

La Loi a inscrit de nouveaux délits au Code criminel, incluant le financement et la facilitation des activités terroristes. Elle donne aussi davantage de pouvoir aux forces policières, notamment de leur permettre d'effectuer des arrestations « préventives » et de forcer des témoins à témoigner devant un juge. Un usage plus large des preuves secrètes a aussi été permis. De plus, la Loi antiterroriste rend plus facile pour les agences de sécurité d'utiliser la surveillance électronique. [...]

Il est important de noter que la plupart, sinon la totalité, des activités de la Loi antiterroriste visent des crimes et des prétendus délits terroristes qui pourraient simplement – et avec bien moins de stigmatisation – être entendues comme des conspirations criminelles « ordinaires ». Au cœur de la définition légale d'une activité

« Les objectifs explicites des changements à la législation étaient de permettre au gouvernement d'agir de manière « préventive » et d'élargir la définition du terrorisme afin d'y inclure un appui indirect. »



terroriste – ce qui la distingue d'un crime « ordinaire » se trouve la « clause de motivation », stipulant que la Couronne doit prouver qu'une activité terroriste a été commise pour des motifs politiques, religieux ou idéologiques. [...]

Dans la législation antiterroriste canadienne, les délits sont définis de manière très vague. Voici quelques exemples :

- Le gouvernement a désigné certains groupes comme étant des organisations terroristes. Il est criminel de lever des fonds, de faciliter les activités ou d'inciter quiconque à se joindre à un groupe inclus sur la liste d'organisations terroristes.

Le processus d'inclusion sur une liste est fortement, voire essentiellement, politique : la liste contient ainsi certains groupes très surprenants.

- Faciliter une activité terroriste est un crime très vaguement défini. Il n'est par exemple pas nécessaire que l'activité ait été planifiée au moment de la facilitation ni que l'activité terroriste ne se produise. Bien que la législation stipule que la personne facilite « consciemment » l'activité, il n'est pas nécessaire de prouver qu'elle connaissait la nature précise de l'activité. [...]

Pour la version complète de cet avis, visitez:
www.commissionpopulaire.org/fr/poped/project_samossa.php

LE TERRORISME EST LA GUERRE DES PAUVRES; LA GUERRE EST LE TERRORISME DES RICHES

La logique derrière la guerre au terrorisme a toujours été de légitimer la politique étrangère – cela comprend la lutte pour la justice en Palestine. Au Canada, chaque organisation palestinienne ou faction de résistance importante a été placée sur la liste de 42 membres créée par la Loi antiterroriste de 2001.



Le Hamas a d'abord été placé sur la liste canadienne en novembre 2002. En vertu de la Loi antiterroriste, la présence sur la liste est révisée périodiquement. En décembre 2010, le Hamas a réagi à la décision canadienne de le maintenir sur la liste terroriste, qualifiant la décision de "biais clair en faveur d'Israël" (Jerusalem Post, 26 décembre 2010). Le porte-parole du Hamas Fawzi Barhoum a déclaré, "Cela encourage Israël à commettre encore plus de crimes contre le peuple palestinien".

De plus, cela constitue un prétexte pour infliger des mesures punitives directes: le Canada a été le premier pays à couper les fonds de l'Autorité palestinienne à Gaza ainsi qu' à décréter un embargo économique et le siège des 1,5 millions de Gazaouis après que le Hamas eut remporté les élections en 2006 et ait maintenu son appel à la

résistance palestinienne à l'occupation et l'apartheid israélien. Stephen Harper a salué l'élection du Hamas en affirmant "Nous avons toujours maintenu que nous appuyons un Israël sécuritaire et une Palestine démocratique... Mais pour qu'une nation soit vraiment démocratique, cette nation doit renoncer à toute usage du terrorisme." (National Post, 27 janvier 2006).

« les désignations "terroristes" sont simplement une autre arme placée dans les mains des occupants de la Palestine. » - FPLP »

Plus de 40 millions de dollars provenant du Canada et destinés à la bande de Gaza ont été coupés, et une autre subvention de 15 millions de dollars destinée à l'UNRWA a été coupée après l'Opération Cast Lead de décembre 2008 et janvier 2009. Alors que l'État d'Israël maintient sur la bande de Gaza un blocus dévastateur, que son armée a mené une attaque sur Gaza ayant causé la mort de plus de 1400 Palestiniens il y a seulement deux ans, que ses prisons enferment près de 10000 prisonniers politiques palestiniens et briment les droits de la population autochtone de la Palestine, le Canada excuse ses actions en les plaçant dans le cadre de la guerre au terrorisme et qualifie la résistance palestinienne de "terroriste". Dans un contexte de support croissant pour les droits du peuple palestinien, l'action du gouvernement canadien permet de faire taire la dissidence et de criminaliser les Palestiniens et les militants pour la solidarité avec la Palestine au Canada.

Les Palestiniens vivant en Palestine ont commencé à répondre à ce processus de criminalisation. Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), une autre faction politique palestinienne luttant pour les droits et libertés du peuple

palestinien ayant été ajoutée à la liste terroriste canadienne en novembre 2003 a finalement lancé une "Campagne pour retirer "les désignations terroristes" dans l'Union européenne, au Canada et aux USA.

La déclaration de la campagne du FPLP dit: "Cette désignation est illégitime et constitue une tentative

d'utiliser le système juridique pour criminaliser et diaboliser la cause palestinienne. C'est une tentative pour faire taire notre peuple en exil grâce à l'usage de la peur et de l'intimidation. De plus, cela va de pair avec le financement, l'armement et le support d'Israël par les États-Unis, les désignations "terroristes" sont simplement une autre arme placée dans les mains des occupants de la Palestine."

La désignation terroriste peut être comprise comme une extension de l'occupation – une tentative de piétiner les voix de la diaspora, une diaspora forcée de migrer à plusieurs reprises. Comme le souligne le FPLP, "cette désignation est une menace dangereuse à la liberté d'expression et d'association, menaçant tout le monde - particulièrement les immigrants et les réfugiés – d'une persécution injuste simplement causée par leur effort pour la promotion de la justice pour la Palestine."

Il est donc important que les personnes qui se disent solidaires avec une Palestine libre et juste remettent en question la logique de la sécurité nationale. La "guerre au terrorisme" créé un climat de peur pour les personnes qui désirent revendiquer la justice et le droit au retour via le droit de rester ici.

LES LISTES NOIRES AU CANADA

Les listes noires ne datent pas d'hier; elles sont un phénomène qui possède un long parcours historique. Depuis longtemps, les États et autres lieux d'autorité ont adopté l'habitude de dresser des listes de personnes et de groupes jugés indésirables ou dangereux. Le fait de figurer sur ces listes mène à des formes particulières de marginalisation, de discrimination, d'oppression, ou pis encore. Les listes communistes américaines et l'abondance de listes « de terroristes » établies par les États et leurs services de renseignement de par le monde constituent des exemples bien connus.

L'État canadien entretient des douzaines de listes, tant officielles qu'officieuses. Les listes officielles sont rédigées par le biais de législations ou de traités internationaux. Elles comportent des processus établis qui spécifient dans quelles circonstances on y ajoute des groupes ou individus. Par contre, les listes officieuses, telles que les listes de « personnes d'intérêt » des agences de renseignement et des services policiers, ainsi que celles des autorités de l'immigration, peuvent se révéler tout aussi pernicieuses que les listes officielles. Les conséquences sur la vie des gens affectés s'avèrent tout aussi graves, mais leur création et leur existence ne sont ni mandatées ni surveillées par des législations ou des traités internationaux.

Quant aux listes officielles, le groupe de travail sur les listes noires du Réseau de la commission populaire se penche actuellement sur les trois listes noires les plus en vue au Canada: La Liste des entités terroristes, créée par la Loi antiterroriste en 2001, la liste d'interdiction de vol maintenue par Transport Canada (avec l'apport du Service du renseignement de sécurité et de la GRC) et la dénommée liste 1267 du Conseil de sécurité

de l'ONU concernant les individus soupçonnés d'entretenir des liens avec les Taliban et Al-Quaïda.

interdits d'embarquer sur des vols commerciaux du Canada ou vers le Canada.

« les trois listes noires les plus en vue au Canada :
La Liste des entités terroristes, créée par la Loi antiterroriste en 2001, la liste d'interdiction de vol maintenue par Transport Canada et la dénommée liste 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU... »

Les groupes qui se retrouvent sur la liste des entités terroristes et les individus qui y sont associés risquent de voir leurs biens saisis ou confisqués; les individus sont également interdits de venir en aide financièrement à ces organisations. Les personnes identifiées aux soi-disant groupes inscrits sur la liste ou celles soupçonnées d'association avec ces groupes subissent une surveillance accrue et du harcèlement de la part des autorités, des procédures de déportation pour les personnes sans citoyenneté ainsi qu'une gamme d'autres mesures répressives. Les gens qui se retrouvent sur la liste 1267 sont sujets à un gel des avoirs et à une interdiction de vol à l'international. Les gens sur cette liste sont formellement

Chaque liste possède ses propres complexités et procédures, mais toutes les listes se ressemblent à certains égards déterminants. Des méthodes hautement discrétionnaires et secrètes sont employées pour inscrire des individus et des groupes sur ces listes sans possibilité de contester son inscription avant le fait accompli. Une fois ajouté à la liste, il est virtuellement impossible d'en être retiré et ce, même lorsque les agences de renseignement et les services policiers concluent qu'une personne ne devrait pas s'y trouver. Enfin, et de façon plus importante, ces listes ont des effets dévastateurs non seulement sur les personnes et les groupes qui s'y retrouvent, mais également sur les communautés et les mouvements sociaux qui détiennent des liens, quels qu'ils soient, avec celles et ceux qui sont listés.



MISES À L'INDEX : Briser la peur (et les sanctions)!

Le Projet Retour au Bercaïl, un groupe de travail du Réseau de la Commission populaire, travaille en solidarité avec Aousfian Abdelrazik contre la « mise-à-l'index » depuis les débuts de 2009.

Aousfian Abdelrazik est un montréalais dont le nom a été placé sur une « liste noire » internationale en 2006. Cette liste fut établie par le Conseil de Sécurité des Nations Unies dans le cadre d'un régime de sanctions qui impose – indéfiniment – un interdit international de vol et le gel des avoirs des individus listés. Abdelrazik a été informé en 2006 que son nom fut placé sur la liste, mais aucune raison ne lui fut donnée pendant trois ans, jusqu'à ce qu'un paragraphe faisant état d'allégations vagues et sans substance soit rendu public. Sa mise à l'index est fondée sur une allégation d'« association » avec d'autres individus sans qu'aucune preuve ne soit amenée. Malgré que le SCRS et la GRC l'aient totalement blanchi de toute implication dans des activités criminelles, Abdelrazik reste aujourd'hui sous le joug de ces sanctions. Le contexte dans lequel son nom fut ajouté à la liste est révélateur. En 2003, Abdelrazik fut arrêté lors d'une visite au Soudan. La Cour fédérale, qui s'est penché sur le cas en 2009, a conclu qu'il fut arrêté par les autorités soudanaises à la demande du SCRS.

Des membres du SCRS l'ont ensuite interrogé alors qu'il était entre les mains des soudanais – un autre exemple de la complicité des autorités canadiennes face à la torture.

Son nom fut mis à l'index sur la liste de l'ONU tout de suite après sa libération par les autorités soudanaises, alors qu'il commençait à franchir les étapes pour un retour chez lui au Canada. Cette mise à l'index a fourni aux autorités canadiennes une raison pour empêcher son retour au pays pendant

« Malgré que le SCRS et la GRC l'aient totalement blanchi de toute implication dans des activités criminelles, Abdelrazik reste aujourd'hui sous le joug de ces sanctions. »

encore trois ans, jusqu'à ce qu'une décision de la Cour fédérale ordonne aux autorités de le rapatrier.

Il est actuellement illégal au Canada, à cause de ce régime de sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU, de donner à Abdelrazik n'importe quel montant d'argent, que ce soit en prêt, en salaire ou en cadeau. Cela l'a empêché de reprendre sa vie, même s'il est de retour chez lui à Montréal. Voici certaines actions qu'a mené le Projet Retour au Bercaïl pour briser le cercle de la peur, de l'isolement et des sanctions imposées par ce régime de mise à l'index :

Téléthon anti-sanctions. En avril 2010, le Projet Retour au Bercaïl a organisé le tout premier « Téléthon anti-sanctions ». Des gens ont appelé de partout au pays pour donner des contributions symboliques et aller à l'encontre des sanctions imposées à Abdelrazik. Plus de 150 personnes ont participé à cette action massive de désobéissance civile et, ce faisant, ont ramassé 7000\$.

Campagne « Just Work ». Le Projet Retour au bercaïl a lancé la campagne « Just Work » au printemps 2010. Des syndicats et des organisations ouvrières ont été approchées afin d'aider Abdelrazik dans son droit de travailler librement et avec dignité en l'embauchant afin de documenter sa

propre histoire – une façon directe de défier les sanctions que lui impose le Canada en relation avec sa mise à l'index par l'ONU. Tous les grands syndicats canadiens se sont joints à cette campagne afin de fièrement briser ces sanctions (consulter le site Internet pour la liste complète.) Du 8 au 11 décembre 2010, 550 militantes et militants syndicaux de tout le pays se sont rencontrés dans le cadre de la conférence DEBOUT pour vos droits du Congrès du travail du Canada et ont montré leur solidarité en contrevenant au régime de sanctions et en contribuant au fonds de la campagne « Just Work ». Au total 6000\$ furent ramassés pour Abdelrazik au cours de cette campagne afin qu'il puisse documenter son histoire et la diffuser pour sensibiliser la population, ce qu'il a notamment fait par le biais d'une tournée de conférence dans l'Ouest canadien.

« Associate-in ». Le 11 décembre 2010, dans le cadre de la journée d'actions en solidarité avec Abdelrazik, des gens de Montréal ont été invités à se faire prendre en photo avec Abdelrazik pour défier la logique de « culpabilité par association » de ce régime de mise à l'index et afin de briser le cercle de la peur et de l'isolement de ces mesures racistes qui ciblent des boucs émissaires. Des douzaines de personnes ont participé, fières d'être des associées d'Abdelrazik.



Pour savoir comment devenir individuellement un briseur de sanctions, un « associé d'Abdelrazik » ou joindre la campagne Just Work, visiter www.peoplescommission.org/en/abdelrazik/

TOP 10 DES RAISONS POURQUOI NE PAS PARLER (OU ÉCOUTER) LE SCRS

L'année dernière, les témoignages concernant des visites par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) aux domiciles et même sur les lieux de travail de personnes militant pour la justice sociale se sont multipliés. En plus de son harcèlement et son intimidation historiques et actuels des peuples autochtones, communautés immigrantes et autres, l'agence d'espionnage surveille maintenant les mouvements sociaux de façon plus visible.

Nous préconisons une approche de non-collaboration totale avec le SCRS. Cela signifie refuser de répondre aux questions des agents du SCRS, refuser d'écouter ce que les agents du SCRS ont à vous dire et rompre le silence en témoignant si jamais le SCRS vous rend visite.

Si vous poursuivez des procédures d'immigration, ou si encore vous vivez une situation qui vous rend vulnérable, nous vous encourageons fortement d'insister afin que toute entrevue avec le SCRS se déroule en présence d'un avocat de votre choix.

Voici 10 bonnes raisons d'éviter de parler ou écouter le SCRS.

1. Discuter avec le SCRS peut vous mettre en danger. Bien que les agents du SCRS n'aient pas l'autorité pour arrêter ou détenir quelqu'un, l'agence peut et va se servir de l'information qu'elle recueille pour rédiger des évaluations de sécurité dans le cadre de demandes d'immigration, de détention et de déportation selon les

certificats de sécurité, pour créer des listes noires et plus encore.

2. Discuter ou écouter le SCRS peut mettre d'autres personnes en danger. Le SCRS peut aussi se servir des choses inoffensives que vous dites contre d'autres personnes. Dans des cas extrêmes, ceci peut mener à des situations de vie ou de mort. À titre d'exemple, dans le cas de Maher Arar, les agences de sécurité ont transmis des preuves obtenues par ouï-dire qui ont mené à sa déportation extraordinaire vers la Syrie.

3. Faites respecter votre vie privée et celle des gens de votre entourage. Vous avez le droit à votre vie privée sans être soumis à la surveillance, au harcèlement et à l'intimidation. En refusant de coopérer avec le SCRS, vous faites valoir vos droits fondamentaux.

4. Plus vous parlez, plus ils reviendront. De nombreuses personnes croient qu'en coopérant avec le SCRS, l'agence les laissera tranquilles puisqu'elles n'ont « rien à cacher ». Tout porte à croire que c'est plutôt le contraire qui se produit. Une fois qu'on vous aura identifié comme collaborateur, le SCRS reviendra vous rendre visite chaque fois qu'on croira que vous pouvez fournir de l'information.

5. Il n'y a rien à gagner d'un entretien avec le SCRS. Même si certaines personnes sont d'avis que causer avec le SCRS offre une chance d'en connaître plus sur l'agence et son fonctionnement, les agents du SCRS sont bien formés. Ils partagent seulement l'information qu'il désire vous faire entendre; ceci est intentionnel. Ils peuvent également propager de la désinformation de manière délibérée.

6. On ne peut faire confiance au SCRS. Au fil des années, le SCRS a fait preuve d'incompétence et a démontré qu'il agit parfois de mauvaise foi. De plus, le SCRS a régulièrement recours à des tactiques contraires à la déontologie comme l'intimidation et le harcèlement afin de recruter des

collaborateurs.

7. Le SCRS partage de l'information avec des partenaires brutaux et douteux. L'information qu'obtient le SCRS ne restera pas qu'entre ses murs. L'agence a déjà avoué détenir des accords de partage d'information avec des agences d'espionnage de 147 autres pays. Ses collègues actuels incluent la CIA, le Mossad, les mukhabarats de la Syrie, la Jordanie, le Maroc, le Soudan, l'Égypte, le MIT turc, les agences d'espionnage colombien et bien d'autres.

8. La solidarité contre le racisme et le profilage racial. Le SCRS cible des communautés entières à l'aide de techniques de profilage, en faisant des associations et en ayant comme point de départ des notions racistes de ce que sont des « menaces » et la « sécurité nationale ». La non-coopération collective s'avère être le meilleur moyen de réduire la pression sur les personnes et les groupes les plus vulnérables qui pourraient autrement avoir trop peur de défendre leur droit à la vie privée et au silence.

9. Le SCRS est une « police politique ». L'objectif officiel du SCRS est de recueillir des renseignements sur toute personne ou tout groupe qui, à son avis, peuvent constituer une menace à la sécurité du pays ou aux intérêts canadiens. Par contre, ce qu'entend le SCRS par « menace », « sécurité » et « intérêts canadiens » est une question extrêmement politisée et les groupes qui militent pour la justice sociale se retrouvent souvent dans la ligne de mire de l'agence. En bref, collaborer avec le SCRS se résume à participer à la répression de la dissidence.

10. Parler au SCRS peut mettre en péril le travail collectif pour la justice sociale et l'organisation communautaire. L'agence intimide et harcèle des individus, sème la peur, répand des rumeurs, isole les leaders, manipule les gens à l'aide de profilage psychologique et recrute même des informateurs ainsi que des agents provocateurs. Le SCRS possède ainsi plusieurs moyens pour créer ou exploiter des divisions entre les membres d'une communauté, militante ou autre, et pour perturber les efforts d'organisation communautaire et pour la justice sociale.

La non-coopération totale avec le SCRS s'avère la meilleure façon de demeurer unis et solidaires.

Voir www.peoplescommission.org/en/csis/whattodo-csis.php pour lire et endosser cet avis. Disponible en anglais, français, turque, arabe et espagnol.

QU'EST-CE QUE LE SCRS?

Au cours des années 1970, la GRC fut mêlée à une série de scandales spectaculaires incluant l'incendie d'une grange, le vol et la dissimulation d'explosifs, des cambriolages et la publication d'un manifeste frauduleux du FLQ appelant la population à accroître les actes violents. En 1977, on établit une commission fédérale, la Commission MacDonald, afin d'enquêter sur ses « activités illégales et inappropriées ».

Que sont les « RENSEIGNEMENTS »?

En tant qu'agence de renseignements, les activités du SCRS se résument essentiellement à recueillir des renseignements. En d'autres mots, les renseignements ne sont rien de plus que de l'information. Le SCRS amasse de l'information. L'information recueillie sert à conseiller les gouvernements sur les menaces pour la sécurité nationale.

Le rapport MacDonald, publié en 1981, recommanda alors la mise sur pied d'une nouvelle agence nationale de renseignements et de sécurité indépendante des forces de l'ordre fédérales. Ainsi, en 1984, le Service canadien du renseignement de sécurité vit le jour.

Le SCRS est la plus importante agence de renseignements au Canada. Son travail consiste à réunir des informations au sujet d'individus, groupes ou communautés avant même qu'un crime ait été commis.

Le public n'a pas de droit de regard sur la plupart des activités du SCRS. Ce qui en résulte est l'impunité quasi totale de l'agence malgré des violations répétées et malgré l'existence d'un comité de surveillance.

Officiellement, le SCRS a pour mandat de protéger la sécurité de l'État contre les menaces étrangères et les menaces de soulèvements violents. Par contre, le SCRS détient également le rôle important de contenir la dissidence et l'existence de mouvements sociaux et d'organisations à l'intérieur du Canada. Pour se faire, l'agence contribue à instaurer un climat de peur et de soupçons; en créant un « ennemi », elle justifie l'accroissement des capacités répressives du gouvernement, la déportation et la détention d'immigrants ainsi que l'occupation et la répression au-delà de ses frontières.

Lorsque l'on traite avec le SCRS, il est nécessaire de se rappeler le rôle de l'agence dans l'appareil étatique canadien.

Le SCRS a été créé pour agir en tant qu'agence de renseignements. Le SCRS ne fait pas partie des forces de l'ordre et ne détient pas tous les pouvoirs des forces de l'ordre. À titre d'exemple, contrairement aux policiers, les agents du SCRS (qui ne sont pas des « agents de la paix ») ne possèdent pas l'autorité d'arrêter ou de détenir quelqu'un. Le SCRS n'enquête pas sur des crimes qui ont déjà été commis et n'a pas l'autorité de faire respecter la loi canadienne.



Le SCRS ne peut PAS :

- Vous forcer à leur parler – ou à les écouter – (sauf si vous recevez une demande officielle pour une entrevue dans le cadre de procédures d'immigration ou de citoyenneté).
- Entrer chez vous sans votre permission.
- Vous arrêter.

Le SCRS peut :

- Convoquer des personnes pour une entrevue officielle dans le cadre de procédures d'immigration – ces entrevues (contrairement à celles où le SCRS vient cogner à votre porte) sont en réalité obligatoires pour des raisons d'immigration et votre refus d'y assister pourrait compromettre votre statut d'immigration.
- Partager de l'information avec des pays étrangers.
- Opérer à l'extérieur du Canada.
- Intercepter des communications téléphoniques, électroniques et autres ainsi qu'effectuer des fouilles et des saisies d'effets personnels à la suite de l'obtention d'un mandat d'un juge de la Cour fédérale.

PERSPECTIVE HISTORIQUE DE LA 'SÉCURITÉ NATIONALE' AU CANADA

1869-85: Le Canada colonise les prairies, utilisant ses nouvelles forces armées pour abattre une série de rébellions orchestrées par des Métis et autochtones. Pour avoir le contrôle sur les terres volées, le gouvernement canadien crée la «Police à cheval du Nord-Ouest» (prédécesseur de la GRC).

1914: 376 immigrant-e-s sud-asiatiques à bord du Komagata Maru furent accueilli-e-s violemment par les autorités canadiennes à Vancouver et renvoyé-e-s à Calcutta où plusieurs trouveront la mort.

1914-1920: Sous la Loi sur les mesures de guerre, plus de 9000 hommes, femmes et enfants sont interné-e-s dans des camps de prisonnier-ère-s en tant que « sujets d'un pays ennemi ».

1919: Les Européen-ne-s de l'Est deviennent les boucs émissaires de la résistance des travailleur-euse-s pendant la grève générale de Winnipeg ce qui causa plusieurs déportations et l'introduction de nouvelles lois sur l'immigration draconiennes.

1942-46: Plus de 20 000 Canadien-ne-s d'origine japonaise ont été enlevé-e-s de force de la côte ouest du pays et déporté-e-s vers divers emplacements isolés à l'intérieur du pays tandis que le gouvernement fédéral confisque leurs propriétés, moyens de subsistance et actifs. À la fin de la guerre, plusieurs de ces canadien-ne-s furent déporté-e-s au Japon.

1945: Igor Gouzenko, cryptographe pour l'ambassade soviétique, démissionne. Les retombées de cette démission et le supposé dévoilement d'un réseau d'espions soviétiques au Canada résultèrent en l'arrestation de douzaines d'individus et justifèrent le maintien des corps policiers voués à la sécurité et au renseignement.

1970: Supposément en réponse aux enlèvements politiques réalisés par le Front de Libération du Québec (FLQ), le gouvernement fédéral envoie des troupes au Québec en invoquant la Loi sur les mesures de guerre. Il suspend ainsi les libertés civiles et arrête plus de 450 personnes – la vaste majorité étant détenu-e-s longtemps, mais ne recevant aucune accusation.

1984: Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) est créé à la suite d'enquêtes sur les activités illégales du Service de sécurité de la GRC.

1990: Se soulevant pour défendre leurs terres, les Mohawks de Kanehsatake et Kahnawake font face à plus de 2000 policiers-ère-s du Québec et 4500 soldats-e-s canadien-ne-s.

1995: À l'automne 1995, des défenseur-e-s autochtones à Ts'peten sur des terres Secwepmec non cédées (soi-disant Gustafsen Lake, Colombie-Britannique) confrontent la plus grande opération de la GRC dans l'histoire du Canada à ce jour, impliquant plus de 450 policiers-ère-s armé-e-s avec de l'équipement militaire. Pendant ce temps, la Police provinciale de l'Ontario organise une offensive fortement militarisée contre les défenseurs de la Première nation de Stoney Point se livrant à l'occupation de terres en Ontario, et tuant Dudley George.

1999 au présent: Les certificats de sécurité employés pour arrêter et détenir une série d'hommes musulmans provoquèrent un débat national. Utilisés depuis longtemps par le SCRS, surtout après 1991, les certificats de sécurité permettent au gouvernement de détenir des non-citoyen-ne-s pour une durée indéfinie sans accusation ou procès,

se basant sur des soupçons secrets et des suppositions vagues, et de les garder sous la menace constante d'être déporté-e même s'ils et elles peuvent courir le risque d'être tué-e-s, torturé-e-s ou maltraité-e-s.

2001: À la suite des événements du 11 septembre 2001, le gouvernement canadien introduit le projet de loi C-36, la Loi antiterroriste. Cette loi reflète la loi PATRIOT des États-Unis par sa définition générale du terrorisme et la mise en place de recours permettant la confiscation et la saisie de biens en plus de poursuites criminelles suite à de vagues accusations d'association.

2002: Le canadien d'origine syrienne Maher Arar est envoyé en Syrie où il est tenu prisonnier un an en plus d'être torturé. Son cas est un des plus connus de cette tendance assez courante de « renvoi extraordinaire » des citoyens canadiens vers la torture; Abdullah Almalki, Ahmad El Maati, Abousfian Abdelrazik et Muayyed Nureddin ont aussi été sujet à un tel traitement.

2010: Plus de 900 manifestant-e-s sont arrêté-e-s au sommet du G-20 à Toronto. 492 réfugié-e-s tamoul-e-s arrivant à bord du MV Sun Sea sont arrêté-e-s, plus de 400 sont encore sous verrou.



Pour la version complète de cette chronologie, visitez www.peoplescommission.org/fr/poped

Mostafa Henaway est un organisateur communautaire avec le Centre de Travailleurs et Travailleuses Immigrants (CTI) à Montréal. Le CTI est un centre d'éducation et de campagne pour les travailleurs et travailleuses immigrant-e-s à Montréal, fournissant du soutien aux travailleurs qui se présentent au Centre pour des conseils et bâtissant des campagnes plus larges autour d'un éventail de questions qui concerne les droits des travailleurs et travailleuses immigrants.

Helen Hudson est une organisatrice antiautoritaire basée à Montréal. Son travail actuel se concentre surtout sur la solidarité avec les prisonniers politiques.

Gary Kinsman est co-auteur de « The Canadian War on Queers : National Security as Sexual Regulation » et éditeur de « Whose National Security? » et « Sociology for Changing the World ». Un militant auprès des luttes de libération queer et anticapitalistes depuis longtemps, il est membre de *Sudbury Against War and Occupation et le Palestine Solidarity Working Group*. De plus, il enseigne la sociologie à l'Université Laurentienne.

Ian McKay est professeur d'Histoire à Queen's University. Ses intérêts de recherche touchent l'histoire culturelle canadienne; il s'intéresse notamment à l'histoire sociale et économique du 19e et 20e siècle dans les régions atlantiques du Canada, avec une attention particulière aux mouvements de la classe ouvrière et au tourisme; à l'histoire du Canada en tant qu'ordre libéral; et à l'histoire tant canadienne qu'internationale des mouvements socialistes. Ses récents livres incluent *Rebels, Reds, Radicals: Rethinking Canada's Left History* (2005); et *Reasoning Otherwise: Leftists and the People's Enlightenment in Canada, 1890-1920* (2008).

Dieter Misgeld, originaire d'Allemagne, est un professeur retraité de l'Université de Toronto. Conjoint d'Amparo Torres, M. Dieter a beaucoup d'expérience de travail en Amérique latine.

Clifton Arihwakehte Nicholas est un Mohawk de Kanehsatake qui a été actif lors de la crise d'Oka de 1990 et qui demeure très actif au sein de la communauté et de la résistance de celle-ci. Clifton ainsi que d'autres membres de sa communauté ont été contactés par le SCRS.

Mona Oikawa est une professeure associée du programme Race, Ethnicity and Indigeneity à York University. Ses recherches récentes examinent la relation des Canadiens d'origine japonaise à une histoire du colonialisme au Canada. Son livre *Cartographies of Violence: Japanese Canadian Women, Memory, and the Subjects of the 'Internment'* paraîtra sous peu à la University of Toronto Press.

Dominique Peschard est président de la Ligue des droits et libertés. Il a donné de nombreuses conférences au Québec sur des questions liées à la prolifération des mécanismes de contrôle et de surveillance. Il a rédigé et présenté un rapport sur le projet de carte d'identité nationale au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration ainsi que sur la biométrie pour la Commission de l'éthique de la science et de la technologie du Québec. Il a fondé et présidé le colloque « On nous fiche, ne nous en fichons pas! » qui s'est déroulé à Montréal en janvier 2010. Il est aussi membre du comité coordinateur du Groupe de surveillance international des libertés civiles.

Marie-Eve Sauvé est active dans Tadamon et dans la Convergence des Luttes Anticapitalistes (la CLAC). Elle a été sujet de harcèlement par le SCRS avant les manifestations contre les Olympiques et la visite de George W. Bush à Montréal en 2009. Pendant le sommet du G20 à Toronto en juin 2010, elle a été arrêtée de façon « préventive » sous des accusations de complot à Toronto le matin du 26 juin, avant le début de la manifestation. Elle a passé plusieurs journées en prison et a été accusée de « weapons dangerous » avant que toutes les accusations aient été abandonnées après quelques mois.

Chattar Saini Singh est le vice-président du Centre communautaire des punjabis du Québec.

Sivanathan Sivaraman est arrivé au Canada en tant que réfugié Tamoul en provenance du nord du Sri Lanka, il est aujourd'hui actif sur la question des droits humains. Sivaraman est le co-propriétaire du bâtiment qui a hébergé un centre communautaire pour les Tamouls de Montréal jusqu'à ce que celui-ci soit fermé par la GRC sur la base de soupçons le liant à l'organisation des Tigres de libération de l'Îlam Tamoul. Depuis ce temps, Sivaraman a été impliqué dans de coûteuses démarches légales pour retrouver l'accès à sa propriété.

Amparo Torres est née en Colombie, où elle a été une syndicaliste et co-fondatrice du rassemblement politique de gauche « Union Patriótica ». Elle a subi de la persécution sévère lors du début de sa carrière comme avocate en relations de travail, et elle a dû quitter le pays. Elle est arrivée au Canada en 1996 comme réfugiée au sens de la Convention de l'ONU. Présentement, elle est menacée d'expulsion à cause de ses anciennes activités politiques passées en Colombie et en Amérique latine.

Tamara Vukov est une chercheuse, cinéaste et activiste basée à Montréal au Québec. Est elle une chercheuse associée à l'Institut Simone de Beauvoir, est active dans le réseau Global Balkans, dans le collectif d'arts médiatiques Volatile Works et a été impliqué de manière intermittente avec le Réseau de la commission populaire.

Jared Will est un avocat montréalais spécialisé en immigration et en droit criminel, avec un intérêt particulier dans les campagnes et le litige concernant des questions de « sécurité national ».

BIOGRAPHIES

Abousfian Abdelrazik a été arrêté en 2003 alors qu'il était en visite au Soudan. La Cour fédérale a ensuite déclaré que son arrestation a probablement eu lieu à la demande du SCRS. Abousfian a été détenu et torturé. C'est dans ce contexte qu'il a été interrogé par les agents du SCRS. Après qu'il ait été relâché, il a été empêché de retourner à Montréal, entre autres à cause de l'usage stratégique d'une liste noire de l'ONU. La Cour fédérale a finalement ordonné au gouvernement canadien de le rapatrier. Maintenant de retour à Montréal, Abousfian poursuit sa campagne pour voir son nom retiré de la liste noire « 1267 » de l'ONU, une liste qui l'empêche de voyager à l'étranger et qui impose un gel de ses actifs.

Hassan Almrei a été arrêté en vertu d'un certificat de sécurité, en octobre 2001. Il a passé plus de quatre ans en isolement dans une prison provinciale, à Toronto. Plus tard, il a été transféré dans un centre de détention à Kingston. Ce centre de détention – surnommé « Guantanamo Nord » – a été construit spécialement pour les personnes détenues en vertu d'un certificat de sécurité. M. Almrei a été libéré sous des conditions draconiennes en 2009. Il est resté en assignation à domicile jusqu'à ce que la Cour fédérale ait invalidé le certificat de sécurité contre lui, plus tard cette année. During his long campaign for justice, Hassan several times embarked on lengthy hunger-strikes, bringing international attention to Canada's unjust security certificate process.

Issam Alyamani est un réfugié palestinien, un militant, et un écrivain qui reste au Canada, depuis 1985. Deux certificats de sécurité ont été émis contre lui pendant les années 1990, dont deux ont été annulés par la Cour fédérale. En 2005, il a été jugé inadmissible au Canada en raison du fait qu'il était un ancien membre du PFLP (Front Populaire pour la Libération de la Palestine), un groupe qui a été considéré comme étant une « organisation terroriste », en 2003. Un ordre d'expulsion a été émis contre M. Alyamani, en 2006.

Ramani Balendra a travaillé comme intervenante communautaire au Centre des Femmes Sud-Asiatiques, depuis 1990, en travaillant étroitement avec la communauté tamoule du Sri Lanka. Elle est également une des membres fondateurs du Congrès Tamoul du Canada. Elle est aussi impliquée dans plusieurs campagnes pour l'élimination des abus de droits de l'homme contre les tamouls au Sri Lanka.

Matthew Behrens est un organisateur communautaire depuis longtemps et le coordonnateur du *Campaign to Stop Secret Trials in Canada et Stop Canadian Involvement in Torture*.

Nazila Bettache est une organisatrice basée à Montréal. Elle a été impliquée dans des luttes féministes, de justice pour les immigrant-e-s, de solidarité avec les peuples autochtones, et contre la brutalité policière au cours des dernières années. Elle a été membre du comité de soutien pour Iban Apaolaza Sancho, un prisonnier politique Basque qui a été détenu et expulsé du Canada en raison des « mesures de sécurité en immigration ».

Fred Burrill est un militant et un historien impliqué dans les luttes en solidarité avec les peuples autochtones, les luttes pour la justice des immigrantEs, et les initiatives anarchistes à Montréal.

Marc-André Cyr étudiant en science politique et collaborateur à divers journaux et militant pour les droits sociaux.

Ellen Gabriel est une militante de la communauté de Kanehsatake.

Tatiana Gomez est active autour des questions du travail et de la migration depuis plus de dix ans. Elle est une avocate au service de la communauté.

Suleyman Güven, basé à Toronto, est le rédacteur de Yeni Hayat, une source d'information en ligne. Un réfugié Kurde de la Turquie, M. Güven est arrivé au Canada en 1991, et a été reconnu comme étant un réfugié en 1993. Le SCRS a tenté de lui faire du chantage en lui offrant des papiers s'il devenait un informateur. Lorsqu'il a refusé, le SCRS a prétendu qu'il était membre du PKK, un organisme considéré par le SCRS comme étant un organisme terroriste. M. Güven n'a reçu ses papiers jusqu'à 2006, suite à une lutte prolongée.

Yavar Hameed est activement impliqué depuis le 11 septembre 2001 en donnant des conseils aux Musulmans et aux Arabes dans un contexte d'enquêtes du SCRS, sur les enjeux de la sécurité nationale, comme défenseur des droits humains face à un « État sécuritaire » de plus en plus dur. Il a représenté Abousfian Abdelrazik dans ses démarches pour être rapatrié du Soudan après une « rendition » orchestrée par le SCRS. Il est présentement l'avocat de Mohammad Mahjoub dans son dossier de certificat de sécurité.

Sophie Lamarche Harkat est une défenseuse infatigable de droits depuis l'arrestation de son mari, M. Mohamed Harkat, en vertu d'un certificat de sécurité le 10 décembre 2002. Du jour au lendemain, Sophie est devenue une porte-parole sur cette question et a vécu huit ans d'expérience intense en travaillant avec les médias.

ATELIER: Campagne médiatique sur les mesures de sécurité en immigration

**Dimanche le 6 février de 15h30 à 17h30
au Pavillon Hall, 1455 de Maisonneuve O., H763**

Le but de cet atelier est de partager nos expériences et nos ressources afin de répliquer aux propos erronés des médias et à la campagne gouvernementale péjorative entourant les questions de sécurité en immigration et de faire la promotion d'alternatives aux discours médiatiques typiques. L'atelier sera présenté sous forme de deux courtes présentations suivies d'une discussion semi-dirigée et d'un échange d'idées entre les participant-es autour de ce qui a été tenté jusqu'à maintenant (les buts, les stratégies et les tactiques), ce qui est arrivé et pourquoi (les difficultés, les succès et les obstacles en rapport aux campagnes liées à l'immigration et aux 'personnes présumées terroristes') et les besoins et ressources (mise en commun des ressources, identification des lacunes). Y seront également discutés certains avantages et inconvénients des campagnes conduites par les médias de masse comparativement à celles conduites par des médias indépendants (très souvent menées sur Internet). Les groupes qui s'adresse – ou qui voudraient éventuellement s'adresser – aux médias sur ces enjeux sont invités à préparer à l'avance quelques questions et idées dans le but d'appuyer le travail de leurs organisations et/ou de collaborer avec d'autres.

Première présentation: "Étude de cas" du rôle joué par les médias dans l'étiquetage des réfugié-es Tamoul-es arrivant à Vancouver par voie maritime à titre de "terroristes" et de "menaces". **Ramani Balendra**, travailleuse communautaire au CCFSA, membre fondatrice du Congrès Tamoul canadien, section Québec.

Deuxième présentation: Regard sur les propres biais des médias sur les questions à cheval sur l'immigration et la "sécurité nationale" et sur la façon dont sont manipulés ces médias par le gouvernement. **Tamara Vukov**, chercheure, cinéaste, et militante

Personne-ressource: **Sophie Lamarche Harkat**, militante pour les droits de la personne

Listes noires et mise à l'index

L'un des mécanismes les plus largement utilisés par les États et les agences gouvernementales dans le cadre de leur politique de sécurité nationale est la création de diverses listes noires : listes de groupes et d'individus terroristes, listes d'interdiction de vol, listes de personnes « suspectes », la liste 1267 de l'ONU, etc. Par ces listes, un grand nombre de groupes et d'individus se retrouvent pris dans le filet des mesures répressives des États, et les médias de masse ont, pour la plupart, accepté sans broncher ces listes comme étant légitimes.

Des personnes sont emprisonnées, des biens et avoirs sont saisis, et des mouvements politiques sont amputés et forcés à la clandestinité, au Canada et ailleurs. En réponse aux effets répressifs des listes sur les individus, les communautés et les mouvements sociaux, nous élaborerons des stratégies pour confronter le processus

politique par l'entremise duquel des groupes et des individus sont placés sur ces listes, particulièrement en vertu de la loi anti-terroriste canadienne. En solidarité avec ceux et celles dont les vies ont été ruinées ou dont les mouvements ont été marginalisés en raison d'une mise à l'index, nous développerons des stratégies pour s'opposer aux listes noires, telle la liste des « entités terroristes » du Canada ou la liste 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU.

PANEL: Les listes noires canadiennes, un mécanisme de contrôle social et politique

Dimanche le 6 février de 13h à 15h au Pavillon Hall, 1455 de Maisonneuve O., H767

Ce panel abordera la liste antiterroriste établie sous le régime de la Loi antiterroriste de 2001 ainsi que d'autres mécanismes de listage utilisés par l'État canadien. Au-delà des questions de procédures justes et équitables et du ciblage de groupes spécifiques, on propose dans cet atelier d'explorer ces listages tel un mécanisme de contrôle des populations et des mouvements sociaux.

Intervenant-es:

- **Dominique Peschard**, President, Ligue des droits et libertés
- **Issam Al Yamani**, réfugié palestinien, écrivain et militant.
- **Vidéo avec extraits** d'entrevues sur l'impact politique et communautaire de lister le FARC, le PKK, Abousfian Abdelrazik, les Tigres Tamoules et Babar Khalsa.

Animateur : **Jared Will**, avocat en immigration

ATELIER: Campagne contre la liste noire "terroriste" du Canada

**Dimanche le 6 février de 15h30 à 17h30
au Pavillon Hall, 1455 de Maisonneuve O., H762**

Les protagonistes de la vidéo sur les impacts politiques et communautaires du listage de différents groupes seront présent-es. On y proposera et débattrà une proposition de campagne collective dans le but d'abolir la liste antiterroriste canadienne. Entre autres questions à discuter, nous retrouverons la stratégie, les objectifs et l'articulation d'une telle campagne; le réseautage mondial avec les campagnes existantes contre les listes noires; et la collaboration avec les communautés affectées par ces listes. L'atelier résumera les différentes propositions et établira un plan de suivi.

PANEL: Visite guidée virtuelle du complexe industrio-sécuritaire de Montréal

Samedi le 5 février de 13h à 15h au Pavillon Hall, 1455 de Maisonneuve O., H767

Visite guide virtuelle (présentation power-point) qui "projetera" les participant-es vers des lieux de Montréal où l'on produit et fait la promotion des technologies de sécurité nationale. La visite sera orientée autour de quatre thématiques: systèmes et véhicules de surveillance téléguidés; simulations et autres outils informatisés; privatisation de la sécurité et associations des compagnies privées de sécurité; et biométrie et autres instruments d'identification des personnes. Ces quatre thèmes sont interliés et partagent des caractéristiques similaires à savoir la privatisation et la sous-traitance des activités de sécurité et militaires; la confusion entre les utilisations militaires et domestiques; la surveillance par le privé au service de l'État; etc. L'activité mettra l'emphase sur le sens des liens existant entre ces diverses tendances, incluant le rôle de l'État dans la promotion de ces technologies et de ces compagnies. Y seront également explorées les façons dont les prétendus instruments et activités voués à la "défense" servent à renforcer l'idée du "terrorisme" et à légitimer l'usage de la violence. Nous localiserons également des lieux où il y a eu des résistances à ces tactiques liées à la "sécurité". La "visite" fournira aux participant-es des explications sur les raisons de sélectionner ces lieux. Des "expert-es" décriront comment ceux-ci s'inscrivent, de façon générale, à l'intérieur du complexe industrio-sécuritaire alors que des militant-es communautaires expliqueront ce qu'ils signifient pour la "sécurité".

ATELIER: Cartographie du complexe industrio-in(sécuritaire) de Montréal

Samedi le 5 février de 15h30 à 17h30 au Pavillon Hall, 1455 de Maisonneuve O., H767

Cet atelier viendra bonifier la visite guidée du complexe industrio-sécuritaire de Montréal en identifiant des lieux supplémentaires et en mettant en évidence les liens qui existent entre eux. Les participant-es seront encouragés à se joindre au projet afin d'ajouter au contenu et de mettre sur pied une visite guidée qui puisse être offerte plusieurs fois au courant de l'année.



Mesures sécuritaires en immigration

À Canada et ailleurs dans le monde, les personnes migrantes et les réfugiés sont dans des positions particulièrement vulnérables face aux autorités étatiques dans leur nouveau chez-soi. L'État canadien a développé un système complexe de mécanismes de sécurité nationale qui ciblent les immigrantEs et les réfugiés. À partir du travail de la Commission populaire sur les mesures sécuritaires en immigration, tenue à Montréal en 2006, nous continuerons de critiquer et de résister aux façons dont les non-citoyenNEs sont cibléEs et affectéEs par les l'agenda sécuritaire : déportations, refus d'entrée sur le territoire, certificats de sécurité et autres procès secrets, longs délais dans les dossiers de demandes de résidence permanente pour des motifs sécuritaires, déportations en dépit de la connaissance des risques de torture. Nous mettrons particulièrement l'accent sur les façons dont les mesures sécuritaires en immigration forcent souvent les gens à se dissocier des mouvements sociaux et politiques qu'ils appuyaient auparavant, sur les façons dont ces mesures ciblent les personnes qui ont été impliquées à l'étranger dans des mouvements auxquels l'État canadien s'oppose. Ce groupe de travail tentera, d'une part, de souligner l'expérience de ceux et celles directement affectées par ces mesures au Canada et, d'autre part, les façons dont ces mesures répriment la dissidence politique des immigrantEs et étouffe leur tentative de supporter des mouvements de résistance à l'étranger. Notre but est de formuler des stratégies concrètes pour résister à ce système draconien et pour travailler en solidarité avec les personnes ciblées par ces mesures.

PANEL: Mesures de sécurité en immigration: Évaluer nos luttes

Dimanche le 6 février de 10h à 12h au Pavillon Hall, 1455 de Maisonneuve O., H767

Ce panel fournira en premier lieu un aperçu du cadre légal entourant les mesures de sécurité en immigration ainsi qu'un vue d'ensemble des dernières campagnes contre les certificats de sécurité, de cas de déportations basées sur des motifs de sécurité (sur la base de l'article 86), de cas demeurant sans réponse par motifs de sécurité. Trois autres intervenant-es analyseront des campagnes liées à des enjeux spécifiques. Les intervenant-es seront appelé-es à faire des liens avec la couverture des médias et les campagnes gouvernementales d'information/désinformation autour des questions de « sécurité » en immigration.

Intervenant-es:

- **Matthew Behrens**, organisateur communautaire, membre de la campagne contre les procès secrets au Canada
- **Hassan Almrei**, arrêté en vertu d'un certificat de sécurité en 2001 et qui a remporté sa cause en 2009.
- **Nazila Bettache**, organisatrice communautaire, membre de la campagne en appui à Ivan Apaolaza Sancho
- **Mostafa Henaway**, Centre des travailleurs et travailleuses immigrants

Surveillance du SCRS

Le groupe de travail Surveillance du SCRS a pour but de démasquer et de dénoncer le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS). Nous nous pencherons sur les pouvoirs du SCRS, sur son mandat, ses nombreux abus (tels que son rôle dans la sous-traitance de la torture et son utilisation d'information obtenue par la torture), le rôle qu'il joue en collectant de l'information pour d'autres agences de renseignement, ainsi que sur les intérêts politiques et économiques qu'il sert (incluant ceux d'autres États). Surtout, nous explorerons les façons dont les mouvements peuvent maintenir une solidarité et une unité face au ciblage du SCRS, plus spécifiquement grâce à une non-coopération effective avec le SCRS et les autres agences gouvernementales. Ce groupe de travail mettra l'accent sur les méthodes de profilage racial du SCRS et sur les moyens dont il se sert pour tenter de décourager la dissidence, surtout auprès des jeunes. Nous discuterons des moyens à notre disposition pour informer de manière efficace les communautés et les individus sur les façons d'agir face au harcèlement du SCRS et contester son impunité. Et ce, dans le cadre du travail quotidien d'organisation pour la justice sociale.

PANEL : SCRS – Qui a besoin d'eux?

Samedi le 5 février de 10h à 12h au Pavillon Hall,
1455 de Maisonneuve O., H-767

Ce panel fournira des éléments d'analyse contextuels et historiques du travail de la GRC, qui sera par la suite relayée par le SCRS, en matière de sécurité nationale. Il s'attardera à mettre en lumière les conditions à la base de la création du SCRS dont la crise de légitimité à laquelle s'est vue confrontée la GRC suite à l'utilisation de tactiques illégales envers le mouvement d'indépendance au Québec et de la gauche. Il fera également état de quelques témoignages en lien avec le ciblage effectué par le SCRS. En se demandant quelle sécurité, ce panel a pour but de remettre en question l'existence même des agences de sécurité nationale telles que le SCRS.

Intervenant-es :

- **Gary Kinsman**, coauteur de *The Canadian War on Queers: National Security as Sexual Regulation* et rédacteur de *Whose National Security?*
- **Yavar Hameed**, donne des conseils aux Musulmans et Arabes sur les enquêtes du SCRS depuis 2001; est présentement l'avocat de Mohammad Mahjoub.
- **Marie-Ève Sauvé**, impliquée auprès de Tadamon! et de la Convergence des luttes anticapitalistes (la CLAC); arrêtée "préventivement" avant les manifestations du G20 à Toronto en juin 2010.
- **Clifton Arihwakehte Nicholas**, militant communautaire à Kanehsatake

Animatrice: **Tatiana Gomez**, avocate au service de la communauté

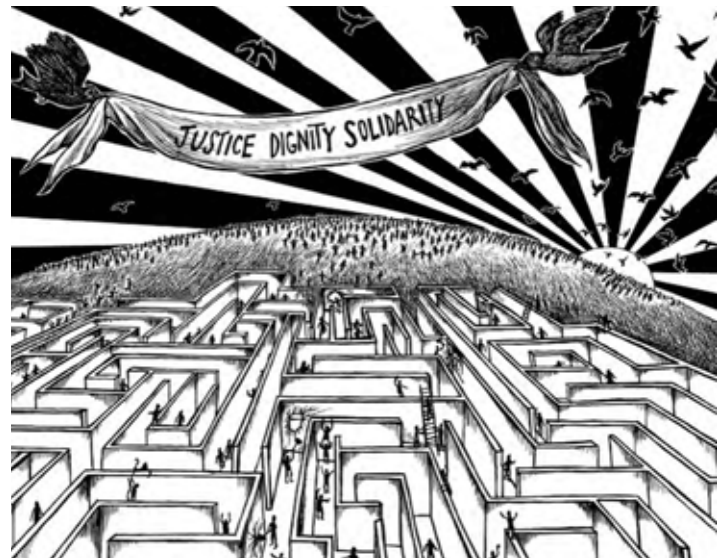
ATELIER: La surveillance du SCRS

Samedi le 5 février de 15h30 à 17h30 au Pavillon Hall,
1455 de Maisonneuve O., H763

Un groupe s'étant penché sur la surveillance du SCRS depuis un an résumera le travail qu'il a accompli depuis quelques mois et proposera un plan d'action pour ceux à venir. L'atelier inclura une réflexion plus globale sur les stratégies et les actions à entreprendre afin de vigiler les actions du SCRS à Montréal.

L'industrie militaro-sécuritaire

L'agenda sécuritaire a créé sa propre expansion économique avec la croissance fulgurante de l'industrie « sécuritaire ». L'industrie militaro-sécuritaire a étendu ses activités aux secteurs de la sécurité, de la surveillance et de l'interrogation, profitant et se nourrissant ainsi de la « guerre au terrorisme », dans laquelle la dissidence politique est de plus en plus étiquetée de « terrorisme ». L'association canadienne des fabricants d'armes, à titre d'exemple, s'appelle désormais l'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité (AICDS). Nous ferons une cartographie de la présence de ces compagnies à Montréal et du rôle qu'elles jouent dans la répression au Canada et ailleurs. Nous appuierons également la campagne BDS en démasquant les compagnies qui ont des liens avec Israël, pays qui, avec les États-Unis, le Canada et les pays de l'Union européenne, joue un rôle important dans la croissance de l'industrie mondiale de sécurité.



PANELS ET ATELIERS D' ACTIONS

La dernière décennie a été marquée par une tendance vers un accroissement des pouvoirs de surveillance, d'arrestation et de contrôle des frontières par les gouvernements, au nom de la sécurité nationale et de la guerre contre le terrorisme. Le tout dans le contexte d'une néolibéralisation systématique partout dans le monde, les États et les gouvernements servant les intérêts d'entreprises dont le seul souci est de faire d'énormes profits. L'opposition, la dissidence et la résistance, même bien informées et articulées, ne sont pas tolérées. Elles sont minées, écrasées et marginalisées. Une panoplie de mesures répressives et de nouveaux pouvoirs accordés aux agences policières, frontalières et du renseignement ont permis aux autorités canadiennes de contrôler, intimider et criminaliser plus facilement les mouvements sociaux et l'expression de la solidarité internationale – ainsi que les communautés, organisations et individus associés à ces mouvements sociaux.



La récente opération dite « sécuritaire » au coût d'un milliard de dollars lors du dernier Sommet du G20 en a été une démonstration à plusieurs niveaux, nous rappelant également des événements passés comme la Loi sur les mesures de guerre dans les années 1970 et le déploiement de l'armée à Oka dans les années 1990.

La peur et les stéréotypes racistes ont été évoqués pour justifier la violence de la torture, de l'occupation, de la guerre et du capitalisme et ont effectivement permis de limiter l'opposition et le débat politiques par rapport à ces questions. Alors que le plan de sécurité nationale ne fait que marginaliser des communautés entières, créer des boucs émissaires et réduire toute résistance au silence, les débats légalistes opposant les droits humains à la sécurité nationale masquent les aspects sous-jacents que sont les luttes pour le pouvoir, les privilèges et le contrôle des identités, des personnes, des territoires et des ressources.

Le Réseau de la Commission populaire organise une conférence dans le but de mobiliser nos réseaux afin de répondre collectivement à la menace croissante que représente le dérive sécuritaire. Au terme d'un processus de consultation qui a commencé en mars 2010, cinq axes ont été identifiés comme priorités de débat et d'action et des groupes de travail établis pour chacun. Ces groupes de travail ont élaboré le contenu de la conférence et proposeront plans d'action pour l'après-conférence.

Perspectives Historiques

Dans notre réponse à la répression actuelle qui se fait nom de la sécurité nationale, il est important de bien comprendre les réponses populaires passées à cette répression. Ce groupe de travail apportera une perspective historique de la sécurité nationale au Canada et au Québec. Nous explorerons l'histoire de la criminalisation et de la répression de la dissidence – jusqu'à l'introduction en 2001 de la Loi anti-terroriste et l'actuelle coupure du financement des ONG critiques des orientations gouvernementales – tout en déconstruisant le mythe d'un Canada humanitaire. Nous mettrons plus particulièrement l'accent sur les mouvements pour la souveraineté des peuples autochtones et sur le ciblage historique des organisations anticolonialistes au Canada, incluant les impacts sur les mouvements sociaux à l'extérieur du Canada. Ce groupe de travail fournira une base pour les autres thèmes qui seront abordés tout au long de la conférence.

PANEL: Perspectives historiques sur la sécurité nationale : criminalisation de la dissidence et marginalisation des communautés

Vendredi, le 4 février à 19h au Pavillon Hall, 1455 de Maisonneuve O., H-110

Histoire de la criminalisation de la dissidence et de la sécurité nationale au Canada. Les présentations seront axées autour de quatre thèmes (contrôle colonial; "peurs morales" et paniques provoquées par l'État/médias; internement, frontières et contrôle social; et la résistance et la répression au Québec).

Intervenant-es:

- **Marc-André Cyr**, étudiant en science politique
- **Ellen Gabriel**, militante de la communauté de Kanehsatake
- **Ian Mackay**, Professeur d'histoire canadienne, Queen's University
- **Mona Oikawa**, professeure associée au programme de race, ethnicité et autochtonéité, Université York

Animateur-trices: Fred Burrill, militant et historien, et *Helen Hudson*, organisatrice en solidarité avec les prisonnier-ères politiques

ATELIER: En route vers un collectif d'histoire populaire à Montréal ?

Samedi le 5 février de 15h30 au 17h30 au Pavillon Hall, 1455 de Maisonneuve O., H762

Cet atelier souhaite offrir un espace de discussion dans le but de mettre sur pied un nouveau "collectif d'histoire populaire" qui puisse enraciner nos mouvements et nos résistances dans un savoir historique de la lutte populaire contre le plan de sécurité nationale et d'autres formes d'oppression.

Forum du Réseau de la Commission populaire

QUELLE SÉCURITÉ? NOTRE SÉCURITÉ

Organisons la riposte à la dérive sécuritaire
4 au 6 février 2011, Université Concordia, Montréal

vendredi	19h à 21h	H-110, Pavillon Hall	PANEL: Perspectives historiques sur la sécurité nationale : criminalisation de la dissidence et marginalisation des communautés	
samedi	10h à 12h	H767, Pavillon Hall	PANEL: Qui a besoin du SCRS?	
	12h à 13h	7e étage, Pavillon Hall	DÎNER	
	13h à 15h	H767, Pavillon Hall	PANEL: « Tour guidé virtuel » sur l'industrie militaro-sécuritaire de Montréal	
	15h à 15h30	PAUSE		
	15h30 à 17h30	ATELIER: Vers un collectif d'histoire populaire de Montréal H762, Pavillon Hall	ATELIER: Surveillance du SCRS H763, Pavillon Hall	ATELIER: Cartographier le complexe militaro-(in)sécuritaire de Montréal H767, Pavillon Hall
dimanche	10h à 12h	H767, Pavillon Hall	PANEL: Mesures sécuritaires en immigration : évaluation de nos luttes	
	12h à 13h	7e étage, Pavillon Hall	DÎNER	
	13h à 15h	H767, Pavillon Hall	PANEL: Les listes noires du Canada : un mécanisme de contrôle social et politique	
	15h à 15h30	PAUSE		
	15h30 à 17h30	ATELIER: Contre-attaque médiatique sur les mesures sécuritaires en immigration H763, Pavillon Hall		ATELIER: Campagne contre la liste noire «terroriste» du Canada H762, Pavillon Hall
	18h à 20h	7e étage, Pavillon Hall	Souper communautaire en solidarité avec Mohamed Harkat	

Souper de solidarité AVEC Mohamed Harkat

Dimanche le 6 février de 18h au 20h
Université de Concordia, Pavillon Hall, 7e étage
1455 de Maisonneuve O., Montreal

Le forum se clôturera par un souper de solidarité avec Mohamed et Sophie Harkat. La lutte que les Harkat mènent depuis 8 ans afin d'obtenir justice contre les certificats de sécurité est entrée dans une nouvelle phase depuis décembre 2010 alors que la Cour fédérale, dans un éloge choquant et complaisant envers la perspective biaisée et l'erreur commise par le SCRS, a émis un jugement contre Mohamed. D'autres conférencier-ères seront présent-es en guise d'appui à la lutte menée par Mohamed et à l'importance de se tenir debout tous et toutes ensemble contre l'injustice que représente le régime des certificats de sécurité.

Joignez-vous à nous pour un délicieux repas et une chaude atmosphère de solidarité. C'est gratuit ! Bouffe préparée par le Centre communautaire des punjabis du Québec et l'AEM-Concordia.



ENDOSSER LA DÉCLARATION contre les certificats de sécurité : www.harkatstatement.com



Le Réseau de la Commission populaire est un réseau montréalais qui surveille et s'oppose au plan « de sécurité nationale ». Le réseau est un espace qui permet aux individus et aux groupes qui font face à l'oppression au nom de la « sécurité nationale » – comme les peuples autochtones, les immigrants les communautés racialisées, les organisations politiques radicales, les syndicats – et leurs alliés de former des alliances, partager de l'information et coordonner des stratégies afin de défendre leurs droits et leur dignité.

Le Réseau de la Commission populaire est un groupe de travail du GRIP Concordia.

www.commissionpopulaire.org

commissionpopulaire@gmail.com

Énoncé d'accessibilité

Le Forum du Réseau de la Commission populaire, «Quelle sécurité ? Notre Sécurité ! Préparons la riposte à l'agenda sécuritaire », se déroula dans différentes locaux de l'université Concordia.

Le Réseau de la Commission populaire s'efforce de créer un événement accessible à tous et toutes. Nous tentons d'éviter de reproduire les barrières sociétales qui marginalisent les excluEs. En accord avec nos principes, nous organisons le Forum de manière à éviter les exclusions émanant des principales formes d'oppression de notre société.

Concrètement, les mesures mises en place par le Réseau de la Commission populaire afin de favoriser l'accès au Forum comprennent :

- un service de garde gratuit.
- faire de l'événement un lieu sécuritaire où les enfants et les parents sont bienvenus.
- offrir la traduction entre l'anglais et le français.
- maintenir la gratuité d'accès.
- s'assurer que l'aire de repas, les salles dans lesquelles se dérouleront les panels et conférences et la plupart des ateliers seront accessibles aux chaises roulantes, poussettes et aux personnes dont mobilité est réduite, et ce, même pour les étages supérieurs.
- garantir une offre de nourriture végétarienne et s'assurer que les plats qui contiennent des noix soient clairement identifiés.
- une politique de tolérance zéro envers les comportements racistes, sexistes et homophobes.
- accommoder les demandes spéciales en matière d'accessibilité, lorsque communiquées à l'avance.

Lorsque l'accessibilité dépend du comportement des autres participantEs, le Réseau de la Commission populaire prendra la peine de faire connaître et respecter son énoncé d'accessibilité. Nous demandons également aux participantEs du Forum d'en faire de même. Une équipe de personnes ressources sera également disponible sur les lieux du Forum afin de faire connaître l'énoncé d'accessibilité et d'intervenir dans les situations délicates.

Politique médias : Seuls les médias communautaires pré-autorisés pourront filmer, photographier et enregistrer lors du Forum. De plus, ces médias auront seulement accès aux panels et non aux ateliers de travail. Toute personne ne souhaitant pas être filmée ou photographiée aura l'opportunité de le faire savoir au début de chaque panel.

Nos efforts pour garantir un accès égal à tous et toutes sont faits dans les limites de nos ressources et sont, par conséquent, imparfaits. Néanmoins, nous accueillerons toutes suggestions d'amélioration à notre énoncé d'accessibilité et ferons de notre mieux pour les y inclure.

LIEUX DES ÉVÉNEMENTS

Tous les événements auront lieu à l'université Concordia, Pavillon Hall, situé à l'angle du Boul. de Maisonneuve O. et la rue Mackay, métro Guy-Concordia, à Montréal.

- **Pavillon Hall,**
1455, Boul. de Maisonneuve O.
- **Centre 2110:**
2110, rue Mackay

GARDERIE

Vendredi :
19h à 21h,
Centre 2110,
rue 2110 Mackay

Samedi et Dimanche :
de 10h à 17h30
au H760 (7e étage),
Pavillon Hall
1455 de Maisonneuve O.



APPUYÉ PAR :



ORGANISONS
LA RIPOSTE
A LA DERIVE
SECURITAIRE



QUELLE SECURITE?
NOTRE SECURITE!

FORUM POPULAIRE
4-6 FEVRIER 2011

RESEAU DE LA
COMMISSION
POPULAIRE

Université Concordia
Pavillon Hall
1455 Maisonneuve, Ouest